



**CONFLIT AVEC TAHAR KHAOUA
DES DÉPUTÉS
FLN SAISISSENT
ABDELMALEK
SELLAL**

Page 3



**SONDAGE SUR LA CORRUPTION
QUE PENSENT
LES
ALGÉRIENS ?**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2775 | Mercredi 4 mai 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, NA HUSSEIN DEY
*Le championnat pour reprendre
du poil de la bête*



Page 17

DATES DES COMPOSITIONS DU 3^E TRIMESTRE

UN CALENDRIER NON UNIFIÉ !

Page 3

**ÉPIDÉMIE AU VIRUS ZIKA
LES RISQUES
SONT
MINIMES
EN ALGÉRIE**



Page 6

AADL, LPP, LPL, LSP À ALGER
**20.000
LOGEMENTS
DISTRIBUÉS
EN JUIN**



Page 6



HAMID GRINE L'A AFFIRMÉ HIER :
**"IL Y A UNE
TOTALE LIBERTÉ
D'EXPRESSION"**

Page 5

OPÉRATION ANTITERRORISTE À SKIKDA
**UN CINQUIÈME
TERRORISTE ABATTU
PAR L'ARMÉE**

Page 3





23
films sur la guerre
de Libération
nationale
à l'université
d'Oran.

334
millions
de personnes dans
le monde affectées
par l'asthme.

18.500
hectares de terres
inexploitées
récupérés à
Ghardaïa.

Plan d'action des scouts pour contrer l'extrémisme en milieu juvénile

Les jeunes scouts musulmans algériens, réunis en séminaire vendredi au musée du Moudjahid à Béjaïa, ont convenu d'élaborer, au terme de leurs travaux, un programme d'action visant la lutte contre l'extrémisme en milieu juvénile. "Un programme d'action va être arrêté et rapidement mis en œuvre sur la base des recommandations de ce séminaire", a confié à l'APS le commandant général des SMA, Mohamed Boualeug, qui met au cœur de l'action l'éducation et la sensibilisation des jeunes quant à "l'extrême gravité de ce phénomène, destructeur de sociétés et de nations". Dans ce contexte, il est déjà retenu l'organisation de caravanes et l'animation de conférences ouvertes à travers tout le pays, dont l'action sera enrichie par les recommandations de cette rencontre à laquelle participent une centaine de jeunes issus d'une quarantaine de wilayas. La rencontre, qui alterne conférences, projections de films, compte-rendus de recherches empiriques des jeunes du SMA sur le phénomène et travaux d'ateliers, est perçue comme une opportunité pour engager le mouvement dans cette opération d'envergure, à laquelle se trouvent égale-



ment associés la DGSN et le ministère des Affaires religieuses. Le choix de Béjaïa pour abriter l'événement n'est pas fortuit, la région est en soi un bel exemple de tolérance, de coexistence et de convivialité", estimant que cette symbolique est l'expression d'un passé civilisationnel séculaire et d'un engagement patriotique exemplaire.

Algérie Poste modernise ses prestations



Intenses efforts sont consacrés actuellement au niveau d'Algérie Poste en vue de la modernisation des prestations de cette entreprise, qui dispose d'un

2^e édition du Festival de la citadelle Djemina à Biskra

La 2^e édition du Festival de la citadelle Djemina du tourisme et de l'artisanat a été ouverte dimanche dernier. Le site de Djemina, 80 km à l'est de Biskra, a accueilli plusieurs caravanes de touristes pour des randonnées programmées à la découverte d'un lieu "magique". Les randonneurs ont été accueillis avec de belles couleurs du patrimoine musical de la région des Aurès dans une ambiance conviviale.

Une exposition de photographies raconte la région de Djemina et sa citadelle, situées en contrebas des montagnes des Aurès, et met en valeur cette région, nichée entre les flancs d'une chaîne montagneuse, qui a tous les atouts pour devenir un pôle touristique. L'histoire de la région, autrefois une zone peuplée, devrait constituer une autre attraction et un sujet d'études sociologiques devant mettre la lumière sur un pan de l'histoire de cette région.

Avec l'ambition de faire découvrir les paysages envoûtants de Djemina et la détermination de faire sortir la région de son enclavement pour venir enrichir la cartographie des circuits touristiques dans la capitale des Zibans. Le Festival de

réseau financier le plus dense du pays, a affirmé le ministre de la PTIC, Imane Houda Faraoun en marge du lancement expérimental du nouveau produit de la poste algérienne "Anwi". Le service Anwi d'Algérie Poste est un nouveau produit qui consiste à renforcer et à élargir les missions des facteurs, au domaine commercial. Le facteur devient ainsi "agent commercial à domicile", après avoir bénéficié d'une formation l'habilitant à fournir, outre ses prestations traditionnelles, de nouveaux services à domicile, particulièrement adaptés aux besoins des femmes au foyer, personnes à mobilité réduite et autres personnes âgées, moyennant une contrepartie financière. Ces prestations consistent, entre autres, dans le ramassage et la livraison de tous types d'envoi et colis à domicile (médicaments et autres), avant d'élargir ce service à l'encaissement des factures. Les clients d'Algérie Poste peuvent ouvrir droit au service Anwi, après introduction d'une demande dans ce sens auprès des bureaux de poste via leurs portables, ou Internet.

La citadelle de Djemina est organisée par la direction locale du tourisme en coordination la chambre d'artisanat et des métiers et l'association de la préservation du patrimoine de la commune de Meziraa.



Tayeb Louh

"Nous œuvrons à éliminer toutes les pressions sur les magistrats. L'élimination des pressions sur les magistrats de manière définitive, participe de la réforme de la justice(...)
Il est nécessaire de réviser le système de formation des magistrats."



D
I
L
I
T

Elle récupère son sac à main volé depuis... 14 ans

C'est une histoire incroyable. Lisa Hall Mazaglia est tombée des nues après avoir reçu un coup de fil de la police locale. La jeune femme, qui s'était fait voler son sac à main en 2002, a été prévenue que son sac avec tous ses effets personnels avaient été retrouvés intacts, soit 14 ans après les faits ! "J'ai trouvé ça difficile à croire étant donné que mon sac était à cet instant même posé dans la cuisine", explique-t-elle. "J'ai ensuite pensé brièvement au sac que je m'étais fait voler il y a des années, mais ça m'a semblé ridicule". "Il était quasiment intact. Le portefeuille toujours rempli de cartes de crédit et de mes papiers d'identité, mon courrier, mon portable, un vieil appareil photo, [...] du chewing gum, ... Même 4 dollars qui traînaient au fond et que le voleur n'a pas dû voir", indique Lisa Hall Mazaglia. "Je dois dire que je suis curieuse et j'aimerais comprendre pourquoi quelqu'un a gardé mon sac tant d'années et ce qui a poussé cette personne à s'en débarrasser maintenant. Et pourquoi cette personne n'a pas touché à autre chose que l'argent ou essayé de revendre le reste. C'est tellement étrange".

Sa culture de cannabis découverte par la police à cause d'une pizza brûlée

Il va se maudire longtemps d'avoir piqué un petit somme en attendant que son dîner cuise. Jeudi, vers 3 h du matin, la police a été appelée pour de la fumée suspecte se dégageant d'un appartement. En pénétrant dans le logement, les forces de l'ordre sont tombées sur le locataire qui s'était assoupi, laissant brûler sa pizza dans le four. L'histoire aurait pu s'arrêter là, si en faisant le tour des lieux, la police n'avait pas découvert une culture de cannabis d'intérieur.

L'homme de 31 ans faisait ainsi pousser quatre pieds de cannabis et était en possession d'herbe. Il devra s'expliquer devant la justice dans les prochaines semaines, dans le cadre d'une reconnaissance préalable de culpabilité.

DATES DES COMPOSITIONS DU 3^E TRIMESTRE

Un calendrier non unifié !

La ministre de l'Éducation, nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé hier à Alger, que le ministère laissait la liberté aux directeurs de l'Éducation et directeurs des établissements éducatifs de fixer les dates des compositions du troisième trimestre.

PAR INES AMROUDE

Dans une déclaration à la presse après avoir supervisé le début des examens de fin d'année de l'enseignement à distance, Benghebrit a précisé "avoir décidé de laisser la liberté aux directeurs de l'Éducation en coordination avec les directeurs des établissements éducatifs de fixer la date des compositions du troisième trimestre".

Cette décision intervient, a-t-elle souligné, "suite aux rapports des directions de l'Éducation qui font état d'un avancement dans les programmes d'enseignement dans les différents cycles de l'enseignement".

Par ailleurs, la ministre de l'Éducation nationale a indiqué qu'il a été décidé également d'apporter des modifications au calendrier du concours de recrutement des enseignants tenu le 30 avril dernier au regard du nombre important des candidats.

"Les résultats de l'épreuve écrite seront connus le 14 juin au lieu du 12 et l'épreuve orale pour les enseignants admis aura lieu du 22 au 24 juin alors que les résultats finaux seront annoncés, quant à eux, le 30 juin comme prévu initialement", a-t-elle ajouté.

Pour ce qui est de l'examen de fin d'année de l'enseignement à distance, elle a estimé que ce dernier était une seconde chance pour les élèves ayant quitté les bancs pour poursuivre leurs études et renforcer les compétences des prochains candidats au baccalauréat. Près de 500.000 apprenants



Nouria Benghebrit.

inscrits dans l'enseignement à distance (cycles moyen et secondaire) et répartis à travers 1.525 centres d'examen participent aux examens de fin d'année scolaire pour le passage en classe supérieure qui ont débuté hier à travers le territoire national. Selon les chiffres de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD), 455.332 candidats dont 302.210 garçons et 153.122 filles passent les épreuves de cet examen organisé du 3 au 4 mai par l'ONEFD en coordination avec les directeurs de l'Éducation à travers le pays.

Dans ce sens, le directeur de l'Office, Abdelaziz Kara a indiqué à l'APS lors du coup d'envoi des épreuves donné par la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, au CEM Sidi-Hassan de Chéraga, que l'ONEFD a mobilisé tous les moyens "humains et matériels" nécessaires à la réussite de cet examen.

Dans ce cadre, 93.817 fonctionnaires dont 5.500 enseignants correcteurs répartis à travers 22 centres de correction ont été mobilisés.

Selon le même responsable, l'examen porte sur les matières enseignées dans les différentes filières du moyen et du sec-

ondaire et vise l'évaluation des acquisitions des apprenants lors de cette année scolaire. M. Kara a ajouté que cet examen permet aux apprenants par correspondance d'obtenir un document officiel attestant leur niveau et qui leur permet d'être admis en classe supérieure, de passer des concours ou d'obtenir une promotion professionnelle.

Il a en outre, précisé que cet examen se déroule dans le même cadre des dispositions régissant les examens officiels et relatives à "la surveillance, la confidentialité des sujets et la correction" qui débutera le 8 mai en cours, les résultats devant être connus en juin via internet. 32.796 détenus inscrits à l'enseignement à distance participeront aux examens de fin d'année scolaire pour le passage en classe supérieure au niveau des établissements pénitentiaires. Ces épreuves seront encadrées par des fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale et supervisées par l'ONEFD dans le cadre de la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Éducation nationale.

L.A.

CONFLIT AVEC TAHAR KHAOUA

Des députés FLN saisissent Abdelmalek Sellal

PAR RANIA NAILI

Dans son conflit avec Tahar Khaoua, le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement et cadre du FLN, Amar Saâdani, peut compter sur le soutien d'une centaine de députés de son parti. Selon un communiqué du groupe parlementaire du FLN, ces députés ont tenu ce 3 mai une réunion à l'APN pour dénoncer "les agissements du ministre", réaffirmer leur "appui" au SG du FLN, Amar Saâdani, et "exiger des sanctions" contre Khaoua.

Les soutiens de Saâdani ont décidé de saisir officiellement le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sur le cas de Khaoua. "Nous tenons à attirer l'atten-

tion des autorités, à leur tête Abdelmalek Sellal, sur le comportement de certaines personnes qui refusent de travailler dans le calme et la sérénité (...).

Nous leur demandons de mettre fin aux agissements du ministre délégué chargé des relations avec le Parlement visant à semer le trouble dans le groupe parlementaire du parti", lit-on dans le communiqué.

Les députés ont également demandé à la direction du FLN de "prendre toutes les mesures contre ces personnes, en application du statut du parti et du règlement intérieur", en signe de riposte contre la campagne "indigne", menée contre le FLN.

Ces députés ont exprimé leur soutien à Amar Saâdani, ainsi qu'au chef du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemai.

Le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement s'est démarqué des positions de la direction du FLN sur deux questions principales : la nomination d'un Premier ministre issu de la majorité, et l'amendement de l'article 51 de la nouvelle Constitution qui exclut les binationaux des postes de responsabilité au sein de l'État. Contactés par TSA, de nombreux députés du FLN affirment ne pas avoir été invités pour assister à la réunion du groupe parlementaire.

R. N.

OPÉRATION ANTITERRORISTE À SKIKDA

Un cinquième terroriste abattu par l'armée

Un 5^e terroriste a été abattu, hier après-midi à Skikda, par les forces de l'Armée nationale populaire et ce, en continuité à une opération de ratissage, toujours en cours, menée dans la localité de Kerkera, et qui s'est soldée par la neutralisation, fin avril, de quatre terroristes, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a abattu un cinquième terroriste, cet après-midi du 3 mai 2016, près de la commune de Kerkera, wilaya de Skikda, 5^e Région militaire et saisi son arme : un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et 4 chargeurs garnis", précise le MDN. "Cette opération vient en continuité du ratissage mené par les forces de l'Armée nationale populaire dans cette localité, et qui s'est soldé, les 29 et 30 avril 2016, par la neutralisation de 4 terroristes, dont les dénommés "B. Azouz" et "H. Sadek", deux dangereux criminels activant au sein des groupes terroristes depuis 1995 et qui étaient derrière plusieurs actes criminels dans la région", ajoute la même source. Le MDN précise en outre, que "cette opération est toujours en cours".

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Deux éléments arrêtés à Boumerdès et Batna

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire à Boumerdès et Batna, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté le 2 mai 2016, deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès et Batna", précise le MDN. Un autre détachement "a arrêté, à El-Oued, 2 individus en possession de 6 fusils de confection artisanale", ajoute-t-on. D'autre part, deux détachements combinés "ont arrêté, à Touggourt et Hedjira, 5 narcotrafiquants et mis en échec une tentative de colportage de 23 qx de kif traité dissimulé à bord de 2 camions et 2 véhicules touristiques". En outre, à Ghazzaouet, un autre détachement combiné "a intercepté deux narcotrafiquants et saisi 8 quintaux et 50 kg de kif traité, tandis que des gardes-frontières ont appréhendé 14 immigrants clandestins". Enfin, à Bordj-Badji-Mokhtar, "un détachement a intercepté une centaine d'immigrants clandestins de différentes nationalités africaines", selon la même source.

R. N.

SONDAGE SUR LA CORRUPTION

Qu'en pensent les Algériens ?

L'organisation non-gouvernementale (ONG) Transparency International a publié, mardi 3 mai, un rapport sur la corruption dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena).

PAR RIAD EL HADI

L'étude porte sur la perception du phénomène de la corruption par les citoyens de ces pays. En Algérie, la corruption est parmi les plus faibles de la région.

Les Algériens sont partagés sur l'évolution de ce phénomène dans leur pays : 51

% d'entre eux pensent que la corruption a augmenté, selon le rapport. L'autre moitié estime donc qu'elle n'a pas évolué, voire baissé. En comparaison, 92 % des Libanais, 84 % des Yéménites ou 64 % des Tunisiens affirment que la corruption a augmenté dans leurs pays respectifs, selon l'étude de l'ONG. Seuls 26 % des Marocains et 28 % des Égyptiens interrogés ont la même perception, indique la même source.

Par ailleurs, le sondage réalisé par Transparency International et ses partenaires relève que 34 % des citoyens algériens pensent que le secteur public (fonctionnaires, politiques, services publics...) est "totalelement ou majoritairement" corrompu. Une large partie (41 %) estime que le secteur est "partiellement" atteint par la corruption, contre seulement 13 % estimant qu'il en est exempt.

Dans le détail, le secteur public est divisé en 6 catégories allant de la justice et la police jusqu'aux hôpitaux publics, en passant par l'administration (permis, cartes d'identité...). Les Algériens estiment que ces services sont relativement "propres". En fait, 6 % à 14 % d'entre eux disent avoir dû payer des pots-de-vin pour accéder à l'un de ces services. L'un des taux les plus bas de la région, indique le rapport.

En Egypte et au Maroc par exemple, ce

taux se rapproche des 46 % à 60 % dans le système judiciaire et la police, indique l'ONG. Pour obtenir un document administratif, entre 31 % et 45 % des Égyptiens et Marocains disent avoir dû corrompre un agent ou fonctionnaire pour être pris en charge correctement. Cela dit, de l'aveu de Transparency International, cette étude n'a pas pu prendre en compte ce qu'elle qualifie de "wasta", selon un terme moyen-oriental. L'ONG fait référence à cette forme de népotisme, consistant à avoir recours à son réseau personnel pour obtenir une faveur, un passe-droit, ou simplement une prise en charge adéquate. Un phénomène plus connu en Algérie sous le nom de «maârifâ» (connaissance). Selon le rapport, ce phénomène du népotisme, difficile à quantifier, fera l'objet d'une prochaine étude de l'ONG.

Par ailleurs, Transparency International a tenté d'évaluer les populations les plus exposées à la corruption (ou la nécessité d'y avoir recours). Par exemple un tiers des hommes (34 %) contre un quart des femmes (24 %) de la région Mena ont eu recours à la corruption.

Dans la plupart des pays, les populations aisées sont moins exposées au phénomène que les plus pauvres. Ainsi, en Algérie, 23 % de pauvres ont dû payer des pots-de-vin à un fonctionnaire, contre seulement 12 % des riches.

Ceci, selon le rapport, pourrait être lié au fait que les conditions de vie des fonctionnaires sont plus difficiles dans les régions rurales, moins riches, et exposerait donc davantage ces populations, souvent les moins bien loties.

Enfin, le rapport aborde la perception de la lutte contre la corruption dans divers pays de la région.

Il en ressort que 69 % des Algériens pensent que le gouvernement ne lutte pas assez efficacement contre la corruption. Seuls 24 % des citoyens algériens interrogés estiment que des progrès sont réalisés dans ce domaine.

Seuls le Liban et le Yémen ont de pires taux de satisfaction, avec plus de 90% de perception négative de la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, 50 % des Algériens estiment que les "citoyens ordinaires" peuvent faire la différence et contribuer à la lutte contre ce phénomène. L'autre moitié s'estime "impuissante".

Ceci, pour plusieurs raisons : en Algérie, un quart des personnes interrogées dit ne pas connaître les "canaux appropriés" pour dénoncer ou signaler un acte de corruption. D'autres, près de 30 % de la population de la région Mena dit avoir peur de "représailles" en cas de dénonciation, toujours selon la même source.

R. E.

MERCEDES-BENZ SAFAV-MB D'AIN-BOUCHEKIF Livraison de 480 véhicules

La Société algérienne de fabrication des véhicules Mercedes-Benz, (SAFAV-MB), basée à Ain-Bouchekef, dans la wilaya de Tiaret, a livré, hier, 480 voitures de cette marque à cinq entreprises publiques, a-t-on appris du président du conseil d'administration de cette société, le colonel Smail Krikrou.

Le président du CA de la SAFAV-MB a signé, avec les représentants des entreprises bénéficiaires de ces véhicules, les documents relatifs à ces livraisons.

Il s'agit de véhicules tous terrains de type "Sprinter" et "Class", destinés aux transports de personnes, de marchandises ou aux secours.

Ce lot se répartit en 235 véhicules destinés à la Direction centrale du matériel et 10 autres pour l'Institut de cartographie et de télédétection, deux institutions relevant du ministère de la Défense nationale ainsi que 160 autres livrées à la Direction générale de la Sûreté nationale.

Pour leur part, la Direction générale des douanes, la Société de géophysique relevant de Sonatrach et la Société Anabib ont acquis, respectivement, 50, 12 et 10 véhicules de ces deux types.

Le colonel Smail Krikrou a indiqué que depuis son inauguration, le 24 octobre 2014, par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, la société a assuré une production de 4.000 véhicules, précisant que le programme de production de l'année en cours porte sur la fabrication entre 7 et 8.000 véhicules, en fonction de la demande.

Le président du CA de la société a indiqué que le véhicule utilitaire de type "Sprinter" est destiné à la fois aux entreprises publiques et privées ainsi qu'aux particuliers.

Ils sont aménagés en fonction des utilisations comme le transport des personnes et des marchandises, ambulances pour les missions de secours et d'évacuation des malades. D'autres véhicules sont spécialement conçus pour répondre aux besoins des services de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et de la Protection civile.

Les véhicules de type "Class G" sont destinés aux entreprises publiques ainsi qu'aux services du MDN, utilisés dans le transport des troupes, dans les secours, pour tracter les citernes et autres usages.

En marge de cette cérémonie, une exposition de 25 types de véhicules tous terrains et utilitaires "Sprinter" a été mise sur pied.

Il est à noter que la SAFAV-MB a été créée dans le cadre du partenariat algéro-allemand-émirati. **R. N.**

FORUM GLOBAL DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Un prix spécial pour le gouvernement algérien

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'e Forum global des femmes parlementaires a décidé d'attribuer, à l'occasion de son sommet annuel, le Prix spécial au gouvernement algérien.

Le prix sera décerné aujourd'hui à Amman (Jordanie), au gouvernement algérien, représenté à ce rendez-vous par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, désignée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

"L'attribution de ce prix à l'Algérie

traduit la reconnaissance des organisations de ce forum, des avancées réalisées par notre pays en matière de l'autonomisation de la femme algérienne dans tous les domaines, politique, économique, et les questions du Genre", selon un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Les travaux dudit forum aborderont le thème, "Les femmes en politique : avancée rapide", "où il sera mis en exergue le rôle de la femme parlementaire

dans les agendas internationales et les questions d'actualité", indique la même source. Le Forum global des femmes parlementaires tient pour la première fois son sommet annuel dans la région du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Ce forum représente une base de travail du dialogue politique annuel dans le cadre du projet régional intitulé : "Le renforcement de l'autonomisation de la femme dans les parlements et sa participation politique".

C. A.

SALARIÉS AUPRÈS DES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES

Ils sont menacés de licenciement

PAR RACIM NIDAL

L'e retard pris par le gouvernement dans la délivrance des licences d'importation de véhicules et le blocage de l'activité qui dure depuis quelques mois commence à peser sérieusement sur les concessionnaires automobiles algériens. Les représentants locaux des constructeurs étrangers se préparent à lancer des plans sociaux pour faire face à la crise.

"On ne vend pas plus de véhicules, il n'y a plus d'activité. Nous n'avons pas de quoi payer nos salariés, c'est une situation terrible. Si les licences ne sont pas

délivrées d'ici fin mai, je serai obligé de mettre en place un plan social et d'opérer des licenciements massifs", alerte un concessionnaire automobile qui a requis l'anonymat.

Le 18 avril, le ministre du Commerce Bakhti Belaïb avait annoncé la distribution des licences automobiles dans un délai n'excédant pas 15 jours. Mais le ministre n'a pas tenu sa promesse.

Les concessionnaires devraient se réunir mercredi pour alerter le gouvernement sur les conséquences sociales du blocage des importations. "Le gouvernement veut gagner du temps pour réduire les impor-

tations en 2016, mais en même temps, des milliers de salariés risquent de perdre leur emploi et de se retrouver au chômage", explique un autre concessionnaire automobile qui évalue à 50.000 le nombre de personnes employées dans la distribution de véhicules en Algérie.

La crise touche quasiment toutes les marques. Seul Renault Algérie est relativement épargnée, grâce à son usine de montage de Symbol d'Oran qui n'est pas concernée par les restrictions à l'importation.

R. N.

HAMID GRINE L'A AFFIRMÉ HIER :

"Il y a une totale liberté d'expression"

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué "qu'il y a une totale liberté d'expression". Il s'est toutefois foncièrement positionné contre la diffamation et l'insulte, relevant les "dérapages" de certains médias.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Hier au forum *El Moudjahid*, le ministre de la Communication a estimé que "la liberté de la presse est totale" en affirmant "qu'aujourd'hui, un journaliste peut écrire n'importe quoi sans aller en prison". Mais pour lui "certains continuent de verser dans l'insulte et la diffamation s'adonnant aux dérapages". Dans ce chapitre, le ministre a réagi sur l'affaire *El Khabar* en réitérant que "l'État a le droit de s'opposer à une transaction commerciale illégale". Harcelé par les nombreuses questions des journalistes, Hamid Grine a fermement répondu que "l'État applique les lois de la République". Bien au contraire, il a déploré qu'à ce sujet il ait été victime d'une campagne de dénigrement. "J'ai été diffamé et insulté au point que certains m'ont considéré comme un ministre immoral !". La messe est dite. Hamid Grine est sorti de ses gonds pour défendre l'image de l'État face à ce qu'il considère



Hamid Grine.

R.K. Negab

comme "un lobby de trois journaux qui veulent être au-dessus des lois" avant de poursuivre que "ce trio de journaux se montrent arrogants et dominateurs", ce qu'il l'a bien offensé. Pour répondre à ces détracteurs, le ministre a usé d'un ton presque martial. "L'État ne s'attaque pas aux journaux" en ajoutant que "l'affaire d'El Khabar est entre les mains de la justice". Auparavant, rappelle-t-on, le ministre a défendu le même argument dans un entretien avec le site *TSA* où il a fermement défendu "qu'il n'est pas de ses prérogatives de fermer les journaux". Une affaire qui se corse d'ailleurs avec un imbroglio juridique dont l'issue finale sera rendue sous forme de verdict par le tribunal d'Alger.

Les TV privées sont des

"pirates"

Hamid Grine n'a pas mâché ses mots à l'endroit des chaînes privées de l'audio-visuel dont le nombre avoisine les 45. Il a considéré que "la plupart, hormis 5, sont illégales" en les qualifiant de "pirates" car elles squattent les fréquences à l'étranger. Le ministre ne prend pas de gants et s'est autorisé à préciser qu'il y a "des chaînes agréées provisoirement" en attendant la réactivation de l'autorité de régulation de l'audio-visuel et l'installation de son nouveau bureau. "C'est à l'ARAV de décider d'agréer ou pas une chaîne de TV selon le cahier de charges établi" rappelle-t-il. Le ministre qui ne cesse de rappeler à l'exigence du professionnalisme, campe sur ces positions.

"Je souhaite que ces chaînes s'écartent

des imprécations et de l'anathème". Mais poursuit-il, "ces chaînes ont apporté globalement une richesse" au paysage médiatique en louant "le regard positif" qu'elles ont apportées. Dans sa longue intervention, le ministre de la Communication s'est un peu attardé sur la question de l'autorité de la régulation de la presse écrite à mettre sur pied. Mais le ministre préfère parler "d'amendement" pour réguler la presse écrite. Selon lui "il n'existe nulle part ailleurs un comité de régulation pour la presse écrite" laissant entendre qu'une formule plus appropriée est en cours d'étude sans dévoiler s'il y aurait une autorité de régulation ou pas.

Il y a des journaux "esclavagistes"

Interrogé par *Midi Libre* sur les conditions socioprofessionnelles des journalistes, la réponse du ministre a été claire sur ce sujet. "Il y a des journaux qui font dans le néo-esclavagisme et je l'ai répété à plusieurs reprises". Selon lui, le journaliste doit être digne mais estime-t-il, "je ne décide pas des salaires dans la presse privée mais je défends le principe que payer un journaliste au-dessous du *SNMG* est illégal". Le ministre a ajouté que "le journaliste doit répercuter le réel et ne doit pas verser dans le pessimisme". Cependant, il a souligné qu'il partage "les souffrances et misères des professionnels" confirmant qu'il va "faire le nécessaire d'autant que le chantier n'est pas abandonné".

F. A.

L'Algérie a réalisé de "grandes avancées"

Algérie a réalisé de "grandes avancées" en matière de liberté d'expression, où la presse jouit d'une "liberté totale", a déclaré mardi à Alger, le ministre de la Communication, Hamid Grine. Intervenant sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté d'expres-

sion, Grine a mis en avant le fait que l'Algérie soit "un des pays les plus avancés" en matière de liberté d'expression et de la presse, comparativement à de nombreux pays. Le ministre a relevé que la presse algérienne "est l'une des plus libres" où certains journaux se permettent de "s'attaquer gratuitement au gouvernement sans être poursuivis en

justice". "Les journalistes peuvent écrire n'importe quoi sans être soumis à la prison, ce qui est une très grande avancée", a-t-il dit, rejetant "tout rétrécissement dont parlent certains médias". Il a critiqué, dans ce cadre, des journaux "qui se sont formés en groupes de pression (...) et qui veulent bafouer les lois de la République", leur

reprochant notamment, leur "vision défaitiste" des choses. "Quoi que l'on fasse de positif, il y a toujours un regard négatif parce que tout est noir en Algérie selon ces journaux", a-t-il dit, appelant à ne pas outrepasser les limites de la conscience et de l'éthique, et à ne pas verser dans l'insulte et l'injure.

R. N.

RASSEMBLEMENT DE JOURNALISTES À TIZI-OUZOU

Rendre hommage aux aînés

PAR IDIR AMMOUR

Les journalistes algériens ont célébré, hier, la Journée internationale de la liberté de la presse. Comme chaque année, la corporation, tous secteurs confondus, dans sa majorité a répondu à l'appel de l'initiative de l'Association des journalistes de Tizi-Ouzou, pour la dignité de la presse en prenant part à ce rendez-vous à la place de la Liberté de la presse pour rendre hommage à leurs aînés, particulièrement ceux qui sont tombés au champ d'honneur en exerçant leur noble mission, et aussi revendiquer une amélioration de la situation socioprofessionnelle des journalistes. Étaient présents le wali, le président de l'APW et celui de l'APC, ainsi que l'ensemble des journalistes et correspondants. Dans un communiqué lu à cette occasion, les animateurs de cette initiative ont estimé que la plate-forme élaborée par leur mouvement a réussi à mobiliser une partie "non négligeable" des membres de la profession soucieux de leur devenir. Les promoteurs de l'initiative réclament notamment la création d'un haut conseil de l'information, l'adoption d'une grille de salaires nationale "digne du métier de journaliste", la réactivation du Conseil de l'éthique et de

la déontologie, ainsi que l'ouverture d'un "débat officiel" avec la presse algérienne. Pour leur part, les représentants locaux, ont annoncé l'arrivée d'une commission ministérielle à partir du (15 du mois en cours), pour débattre avec les services de la wilaya concernant l'ouverture de la maison de la presse de Tizi-Ouzou. Durant des années on constate presque le même scénario. Mais une question revient à chaque fois. L'esprit revendicatif, protestataire, a-t-il laissé place en Algérie à la lassitude ? A chaque événement, ce sont d'autres organismes qui occupent le devant de la scène publique et non plus les acteurs sociaux qui sont censés profiter de cette occasion pour revendiquer davantage leurs droits. D'ailleurs, c'est le cas cette fois-ci encore.

La direction de la culture de Tizi-Ouzou, ne s'est pas faite prier pour être de la partie en concoquant un programme riche et varié qui consiste en un hommage rendu aux journalistes Tadjer Mohamed Ameziane et Madi Krime, une exposition au niveau du hall de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, ainsi qu'une palette de conférences animées par, entre autres, par Chadli Bouferoua, Saïd Freha... Or, si ces journées sont réputées pour réu-

nir des acteurs sociaux pour revendiquer davantage leurs droits, il en est autrement dans notre pays. A contrario de plusieurs pays où l'action revendicative prend le pas, se radicalise, notamment dans le contexte actuel de la crise économique mondialisée, et où ce sont les syndicats et autres représentants corporatifs qui se mobilisent pour protester contre les errements de la politique économique, l'Algérie se distingue par une récupération officielle de la célébration de ces dates. Une célébration qui se réduit à l'organisation d'activités culturelles et sportives considérées comme festives mais dont le côté festif est limité à l'aspect folklorique dans son sens péjoratif et non l'occasion de comunions populaires solidaires et contestataires, au moins pacifiquement. En laissant libre cours à l'expression officielle, les acteurs censés agir et revendiquer mais forcés ou consentants à l'absence, ne risquent-ils pas de porter atteinte à l'essence même de la célébration de ces journées, de dévoyer le principe de la revendication et de l'action militante ? Voire, l'esprit revendicatif, protestataire a-t-il laissé place à la culture du défaitisme ?

I. A.

ÉPIDÉMIE AU VIRUS ZIKA

Les risques sont minimales en Algérie

Le chef du service infectiologie du CHU d'Oran, le professeur Moufok, a estimé, hier, que le risque d'épidémie au virus Zika est minime en Algérie, mais se pose néanmoins avec la possibilité de cas importés.

PAR ROSA CHAOUÏ

Le praticien a expliqué, au cours d'une journée de formation sur la fièvre Zika, au profit des praticiens du CHUO, que les deux variétés du moustique Aedes, vecteurs de transmission du virus, n'existent pas en Algérie. Toutefois "enregistrer des cas importés n'est à exclure", a-t-il ajouté.

"Même si aucun cas n'a été enregistré jusqu'à présent en Algérie, les praticiens doivent être prêts à prendre en



charge des cas de malades atteints du virus Zika", a noté le Pr Moufok, ajoutant que le "flux des voyageurs venant ou se rendant vers des pays ayant enregistré des épidémies de ce type peut

conduire à l'importation de cette fièvre". Quelque 59 pays d'Amérique latine, du Sud-Est asiatique et de l'Afrique Australe ont été touchés par l'épidémie de 2016, la plus grande et plus étendue

depuis l'isolation du virus en 1959. L'OMS a déclaré, à cet effet, la fièvre Zika comme une urgence de santé publique.

Selon les spécialistes, la transmission du virus Zika est principalement vectorielle (par des moustiques).

D'autres modes de transmission sont toutefois possibles comme le mode périnatal (de la mère à l'enfant) et le mode sexuel. Les sujets atteints par le virus Zika peuvent présenter une fièvre modérée, une éruption cutanée, une conjonctivite, des douleurs musculaires et articulaires, un état de malaise ou des céphalées, qui disparaissent au bout de 2 à 7 jours. Par contre, il devient problématique lorsqu'il atteint la femme enceinte avec une augmentation de l'incidence de complications neurologiques, avec des risques de malformation du crâne (microcéphalie) chez les nourrissons de mères infectées.

R. C.

TRAVAIL DES ENFANTS

Une exploitation à combattre

PAR RAYAN NASSIM

Des sociologues ont souligné, avant-hier à Alger, la nécessité de combattre, par tous les moyens, le travail des enfants, forme d'exploitation de cette catégorie de la société, "qui prend de l'ampleur en Algérie et gagne des proportions alarmantes".

"Le phénomène du travail des enfants connu dans la société algérienne comme conséquence de conditions socio-économiques s'est transformé ces dernières années en une véritable exploitation de cette catégorie de la société", ont mis en garde les intervenants à une journée de sensibilisation sur le "travail infantile" initiée par la direction de l'action sociale et de la solidarité de la

wilaya d'Alger.

Pr Sabah Ayachi, directrice du laboratoire de recherche sur la famille, le développement et la prévention de la délinquance et de la criminalité du ministère de l'Enseignement supérieur, a indiqué que les "facteurs d'exploitation des enfants dans divers domaines de travail ont enregistré ces dernières années une tendance ascendante avec ce qu'une telle situation engendre en termes de prolifération du crime et de la délinquance des mineurs".

Après avoir passé en revue les motifs d'exploitation par les familles de leur enfants en dépit des risques qui pèsent sur eux, elle a rappelé les recherches entreprises par le laboratoire et les propositions

avancées pour éradiquer ce phénomène.

De son côté, la commissaire Khaouas Yasmine, chef de brigade des mineurs division Alger-Ouest a estimé que "la lutte contre le travail des enfants ne se limite pas à la mission de surveillance et de répression assumée par les services de sécurité mais elle concerne toutes les institutions en charge de cette catégorie de la société".

La lutte "contre le phénomène du travail infantile commence au niveau de la famille, première responsable de la protection de ses enfants, mais qui s'avère défaillante dans la plupart des cas traités par les services de sécurité", a-t-elle expliqué.

La responsable a évoqué une étude menée

par sa brigade l'année dernière sur l'exploitation des enfants dans la mendicité, fléau puni par la loi, qui a concerné les communes de la banlieue ouest de la capitale (Birtouta, Zéralda, Chéraga, Bouzaréah, et Draria) qui fait état de 50 cas d'enfants exploités par des réseaux de mendicité.

La directrice de l'action sociale, Saliha Maaiouche, a mis quant à elle en avant l'importance de "la coordination entre les services concernés par la protection de l'enfance notamment à la faveur des législations en la matière".

Elle a émis le souhait que cette journée de sensibilisation constitue un point de départ pour une action de terrain intégrée.

R. N.

ALGÉRIENS EN FRANCE

Ils vivent "très regroupés"

Les immigrés algériens en France vivent "très regroupés" dans les aires urbaines de Paris, Lyon et Marseille, lieux de forte implantation industrielle, indique une étude publiée hier par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

"Les immigrés nés en Algérie (à) résident presque exclusivement dans l'espace des grandes aires urbaines (96,2 %) et plus de la moitié d'entre eux vit dans les aires urbaines de Paris, Lyon ou Marseille, lieux de forte implantation industrielle à l'époque des vagues d'immigration importantes de ces populations", a expliqué l'étude sur la localisation géographique sur les immigrés.

Généralement, au sein de ces aires urbaines, les Algériens, "très regroupés", résident très souvent dans les pôles, notamment dans l'aire urbaine de Paris, "seuls 0,7 % résident dans la couronne qui est située hors de l'Île-de-France".

L'Insee relève que plus de la moitié (56 %) des Algériens réside dans les départements de Seine-Saint-Denis, de Paris et du Val-de-Marne.

R. N.

AADL, LPP, LPL, LSP À ALGER

20.000 logements distribués en juin

Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune a fait savoir avant-hier que le gouvernement examinait des marchés de gré à gré pour la réalisation de structures publiques dans les nouveaux quartiers AADL.

"Le ministère de l'Habitat a soumis au gouvernement des marchés de gré à gré à gré avec des sociétés chargées actuellement de projets de logements à réceptionner prochainement afin d'entamer dans l'immédiat la réalisation de structures publiques au niveau de ces mêmes sites", a déclaré à la presse le ministre qui inspectait des chantiers de logements à Sidi-Abdallah et Ouled-Fayet.

"La priorité sera accordée à la réalisation de structures scolaires, notamment les établissements d'enseignement primaire", a-t-il dit.

Les autorités publiques comptent distribuer courant juin prochain quelque 20.000 logements au niveau de la wilaya d'Alger dont 8.000 unités de type location vente (2.500 à

Aïn El-Malha, 2.200 à Ouled-Fayet, 1.800 à Sidi-Abdallah, 1.000 à Bouinan et 500 à Reghaïa) outre les logements publics locatifs (LPL, au titre du programme de relogement) sociaux participatifs (LSP) ou promotionnels publics (LPP).

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) s'emploie également à accélérer la réalisation des voiries et réseaux divers pour assurer la livraison des nouveaux quartiers dont la distribution est prévue fin juin.

Tebboune a exprimé sa satisfaction quant à l'avancement des travaux sur les sites de Sidi-Abdallah, Zaatria et Ouled-Fayet se disant "confiant pour ce qui est de la concrétisation, dans les délais arrêtés, des objectifs tracés".

"Nous serons au rendez-vous et vous constaterez par vous-mêmes le niveau d'avancement lors de notre prochaine visite le 29 mai", a assuré le ministre accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Tebboune a évoqué les efforts consentis en

coordination avec le ministère des Transports pour desservir les nouveaux quartiers avec le concours de transporteurs publics et privés.

Pour le ministre, la wilaya d'Alger enregistre "une dynamique sans précédent en matière d'Habitat. Aucune ville du pays n'a réceptionné 60.000 logements en une année", a-t-il argué.

A une question concernant les constructions inachevées, Tebboune a affirmé que "tous les locaux commerciaux ouverts dans ces constructions seront fermés. D'autres mesures allant jusqu'à la démolition seront mise en œuvre contre les propriétaires qui « défient la loi » a-t-il averti rappelant qu'une circulaire récente du Premier ministre "fait interdiction aux notaires d'établir des actes de vente ou location des constructions inachevées ou des commerces s'y trouvant".

R. N.

SECTEUR DES RESSOURCES EN EAU

50 milliards de dollars investis ces dernière années

Le secteur des ressources en eau "a coûté près de 50 milliards de dollars au Trésor public, soit une moyenne de 7 à 8 milliards de dollars/an", a indiqué le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri.

PAR RIAD EL HADI

L Algérie a investi près de 50 milliards de dollars ces dernières années pour la réalisation de grandes infrastructures destinées au stockage des ressources en eau, afin d'éviter une véritable crise en matière d'approvisionnement en eau potable (AEP) et le raccordement des citoyens au réseau d'assainissement, a affirmé avant-hier le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri. Le secteur des ressources en eau "a coûté près de 50 milliards de dollars au Trésor public, soit une moyenne de 7 à 8 milliards de dollars/an", a indiqué le ministre en réponse aux questions des membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'année 2013.

La séance, présidée par le président de la commission, Mahjoub Bedda, s'est déroulée en présence du ministre des relations avec le parlement, Tahar Khaoua. Après avoir affirmé que "les réalisations de l'Algérie dans ce domaine sont source de fierté", le ministre a souligné que parmi les décisions historiques prises par l'Algérie, au début du troisième millénaire, il y a lieu de citer la réalisation de 84 barrages pour le stockage des eaux et de 13 stations de dessalement de l'eau de mer, avec une capacité de production de plus de 2,3 millions de m³/j, outre les grands transferts dans la région des Hauts-Plateaux et à l'ouest du pays, le transfert d'In Salah à Tamanrasset, sur une distance de 750 km et d'autres projets ayant permis d'élever la capacité de stockage de 3,5 milliards de m³ en 2000 à 9 milliards de m³ actuellement. En dépit de ces réalisations, M. Nouri a



reconnu qu'il restait beaucoup à faire en vue de réaliser l'équilibre entre les différentes régions du pays, confirmant les déclarations des membres de la commission concernant certaines wilayas et régions qui souffrent toujours d'une pénurie en eau potable à l'instar de Tébessa qui "fait face à une réelle crise d'eau et de Mila, une wilaya prioritaire pour le secteur". "Si certaines régions ont atteint 175 litres d'eau/jour par personne, il y a des régions qui souffrent d'une pénurie en cette ressource vitale. Nous devons remédier aux lacunes enregistrées dans ce secteur", a-t-il ajouté.

Indicateurs positifs en 2013

Concernant la mise en œuvre du programme de l'année 2013, examiné dans le cadre du projet de loi portant règlement budgétaire, le ministre a précisé que son secteur avait bénéficié d'une autorisation de programme estimée à 189,6 milliards de dinars, dont 105 milliards consacrés à la réévaluation des programmes en cours, tandis que les nouveaux programmes s'élèvent à 83,9 milliards de dinars, répartis en un programme décentralisé (64 milliards) destiné au développement des wilayas et un programme central (20 milliards de dinars). S'agissant des crédits de paiement, le secteur a bénéficié en 2013 d'une enveloppe globale, estimée à 385,7 milliards de dinars dont 187,7 milliards ont

été consommés soit un taux de consommation de près de 49 %.

M. Nouri a expliqué les difficultés rencontrées dans l'application intégrale de ce programme par le retard accusé dans l'expropriation pour l'intérêt général et les mesures administratives complexes, citant entre autres le refus des citoyens de toute atteinte à leurs propriétés, la lenteur enregistrée dans l'examen des cahiers des charges et des transactions publiques et la difficulté d'approvisionnement en matériaux de construction et produits explosifs. Il a rappelé le manque de qualification des maîtres d'œuvres, des bureaux d'études et de la main-d'œuvre spécialisée, à l'origine du non-respect des délais d'exécution des projets et de l'infructuosité des appels d'offres, le manque d'enveloppes financières, outre le recours dans certains cas à la réévaluation des programmes, ce qui influe négativement sur l'application correcte des programmes dans les délais impartis.

Le secteur "a réalisé des indices positifs", avec un taux d'approvisionnement des citoyens en eau potable de 95 % et de 88 % pour le raccordement au réseau d'assainissement, alors que la moyenne quotidienne d'approvisionnement des citoyens en eau est de 175 litres contre 150 litres auparavant, ajoute le ministre.

Les réalisations accomplies durant la même période (2013) se sont limitées à la réception de deux barrages dans la wilaya de Sétif d'une capacité globale de 285

millions m³ dans le cadre du projet des grandes transformations, consacré à la région des hauts plateaux en cours de réalisation, a indiqué le ministre, notant que cette réserve pourrait assurer l'approvisionnement de la wilaya de Sétif et des autres communes, outre l'irrigation d'espaces agricoles estimés à plus de 40.000 hectares en voie d'aménagement et d'équipement.

109 puits d'une capacité globale de plus de 57 millions m³ destinés à l'approvisionnement des citoyens en eau potable dans les régions en pénurie de cette ressource vitale ont également été réceptionnés.

4.860 km de canaux destinés à assurer l'approvisionnement de plus de 9 millions ha ont été réceptionnés, outre 178 réservoirs d'alimentation en eau, 9 stations d'épuration des eaux usées d'une capacité de plus de 90.000 m³/jour et 1.100 km de canaux d'assainissement.

La réunion de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) intervient dans le cadre d'une série de réunions consacrées à l'examen et à l'évaluation du taux d'application du programme relatif au budget de l'Etat de manière à permettre à l'autorité législative de contrôler le fonctionnement des sociétés relevant de l'exécutif, à travers l'évaluation des dépenses budgétaires adoptées par le parlement au profit de plusieurs secteurs.

R. E.

17^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES

Prévue du 15 au 18 mai en cours

Le ministère de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'Artisanat organise la 17^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev) du 15 au 18 mai sous le slogan "Le tourisme: une économie durable", a indiqué un communiqué du ministère.

Le Sitev, qui sera organisé au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), vient "couronner la participation de l'Algérie dans plusieurs expositions et salons internationaux organisés notamment en Europe".

Ce rendez-vous qui verra la participation de quelque 250 exposants algériens et étrangers, est "le plus important évène-

ment organisé en Algérie par le secteur du tourisme". Il constitue pour les acteurs du secteur "un espace de communication entre tous les tours opérateurs dans les différents domaines afin d'échanger les points de vue et établir des partenariats entre les opérateurs nationaux et étrangers afin de promouvoir la destination Algérie", a ajouté le communiqué. Dans ce cadre le Sitev, devrait constituer, "une opportunité pour les tours opérateurs locaux pour tirer profit des expériences des opérateurs étrangers et de faire connaître leurs produits et faire la promotion de la destination Algérie".

L'événement aura lieu avec la participa-

tion de compagnies internationales de transports ainsi que des opérateurs de tourisme d'Iran, pour la première fois, Malaisie, Turquie, Maroc, Jordanie, Dubaï, France, Tunisie, Grèce, Egypte, Venezuela, Kenya, Espagne et Arabie Saoudite, ajoute la même source. Concernant les produits touristiques nationaux, le Sitev proposera des circuits touristiques à des prix concurrentiels. Le rendez-vous, qui coïncide avec les préparatifs de la saison estivale, sera une opportunité pour les différents opérateurs du tourisme, les centres de vacances et les stations thermales et de thalassothérapie de présenter leur produits pour impulser

le tourisme interne.

Cette manifestation fera connaître au grand public les destinations et les offres touristiques des pays qui seront présents. Les visiteurs du Sitev pourront également apprécier les avancées du secteur du tourisme dans le pays.

Un atelier, qui sera organisé en marge du salon, offrira l'occasion aux opérateurs étrangers de prendre contact avec leurs homologues algériens et d'examiner avec eux les moyens de tisser des relations de travail dans le domaine du tourisme.

R. E.

BISKRA

12 foyers d'irrigation de culture par les eaux usées éliminés

Douze foyers d'irrigation de terres agricoles au moyen d'eaux usées ont été éliminés, courant 2015, à travers la wilaya de Biskra, a indiqué mardi à l'APS le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Ghouar Belhou.

Trente "pompes ont été saisies au cours de ces opérations qui ont également donné lieu à la destruction des cultures irriguées par ces eaux et à l'établissement de procès-verbaux à l'encontre des agriculteurs auteurs de ces infractions", a souligné cet officier. Ces foyers "se trouvent essentiellement dans les communes de Bordj-Ben-Azzouz, de Lioua et de Lichana", a souligné le lieutenant-colonel Belhou, ajoutant que "les interventions menées au titre de la lutte contre le fonçage anarchique de puits se sont soldées par la saisie de 48 engins de forage placés dans les fourrières des communes concernées".

Selon le commandant du groupement territorial, "nombre de cas de fonçage illicite de puits forages dans des vergers phœnicicole très denses ont été repérés grâce à l'escadron de surveillance aérienne".

M'SILA

200 km de pistes agricoles en cours de réalisation

Le projet portant ouverture de 200 km de pistes agricoles, en cours de réalisation dans la wilaya de M'sila sera réceptionné à la fin de cette année, a appris l'APS auprès de la direction des services agricoles. Ce projet permettra le désenclavement de 300 petits groupements d'habitations relevant des communes à caractère agricole et pastoral. La réalisation de ce projet a permis la création de postes d'emplois temporaires au profit des chômeurs des zones éloignées.

Un total de 2.000 km de pistes destinées au désenclavement de 500 sites agricoles a été réalisé depuis l'an 2000 dans la capitale du Hodna.

Deux projets portant l'électrification des périmètres de concession seront concrétisés au cours de cette année 2016.

ORAN

L'hélicoptère de l'EHU 1^{er}-Novembre opérationnel en juillet

L'hélicoptère de l'EHU 1^{er}-Novembre d'Oran sera opérationnel en juillet prochain, après l'achèvement des travaux d'aménagement, a annoncé le directeur de cet établissement hospitalier. Les travaux d'aménagement de ce site destiné au service médical d'urgence par hélicoptère, enregistrent actuellement un taux d'avancement de 45 %.

Les hélicoptères seront en mesure d'atterrir sur cette hélicoptère, à partir du mois de juillet, date butoir de la fin des travaux. Aménagée sur une superficie d'un hectare, cette structure sera utilisée pour la réception des cas urgents et des évacuations rapides, notamment les victimes des accidents routiers.

5 hélicoptères sont opérationnels dans la wilaya d'Oran. 2 appartiennent aux services de la Gendarmerie nationale, 2 autres à la Sûreté nationale et un à la Protection civile.

APS

BOUMERDÈS, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Distribution prochaine de 2.300 logements publics locatifs

Entre 1999 et 2009, la wilaya de Boumerdès a vu la réalisation de 23.800 logements : 4.000 LPL, 2500 LSP, 2.800 habitations rurales, 1.900 unités AADL, et 5.700 logements promotionnels. À terme le parc logement sera porté à 184.500 unités, contre 100.000 unités en 1999 et 139.000 en 2009.

PAR BOUZIANE MEHDI

Des logements, réalisées au titre de différents programmes sectoriels et réparties à travers 11 communes de Boumerdès sont prêts à être livrés à leur heureux bénéficiaires. Des préparatifs sont en cours actuellement en vue de l'attribution de 2.300 logements publics locatifs (LPL), a appris l'APS auprès du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Boumerdès. Le coup d'envoi de cette opération de distribution sera donné à partir de la commune de Chaâbet el-Ameur, comptant 264 LPL concernés, avant d'englober les localités de Souk El-Had (123 LPL), Dellys (157), Naciria (150), Issers (80), Sidi-Daoud (46), Hammadi (250), Corso (253), Khemiss el-Khechna (276), Ouled-Haddadj (500), Larbaâatche (76) et Tidjelabine (125). Au cours de l'année 2015, la wilaya de Boumerdès a enregistré la réception et attribution de près de 5.500 logements publics locatifs (LPL) dans le cadre du programme de résorption de l'habitat



précaire. Ce programme de logements s'ajoute à un lot de 4.000 autres unités LPL réceptionné en 2014 et attribué à travers la quasi-totalité des communes de la région. La wilaya de Boumerdès a été destinataire d'un programme global de près de 50.000 logements (tous segments confondus) au titre du quinquennat 2010-2014, se répartissant à raison de 21.000 unités pour le logement public locatif (LPL), plus de 8.000 unités promotionnelles aidées (LPA), 8.000 aides à la construction rurale, 8.000 unités location-vente (AADL) et 4.000 logements promotionnels publics (LPP), a-t-on indiqué auprès de la direction de wilaya du logement. Le même bilan, communiqué par cette même direction, fait état de la réalisation, entre 2010 et 2013, de pas moins de 17.000 unités (toutes formules confondues), alors que 20.000 autres logements sont encore en réalisation à travers la wilaya,

dont près de 12.700 LPL, 2.000 logement socio-participatifs (LSP), 5.200 habitations rurales et 900 unités promotionnelles aidées. Entre 1999 et 2009, la wilaya de Boumerdès a été le théâtre de la réalisation de près de 23.800 logements, dont plus de 4.000 LPL, près de 2500 LSP, 2800 habitations rurales, 1.900 unités AADL, et plus de 5.700 logements promotionnels. A la concrétisation totale de ce programme d'habitat, le parc logement de la wilaya de Boumerdès sera porté à 184.500 unités, contre 100.000 unités en 1999 et 139.000 en 2009. La réception des différents programmes réalisés, à ce jour, a permis une réduction du taux d'occupation par logement de 6,60 en 1999, à 6,13 en 2009, avec une prévision d'atteindre un TOL de 5,20 personnes par logement à l'avenir.

B. M.

TIZI-OUZOU, AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Nettoyage et embellissement de la ville des Genêts

C'est en 2009 que le wali de l'époque, El Hocine Mazouz, a lancé à Tizi-Ouzou la première opération d'envergure de nettoyage et d'embellissement de la ville des Genêts. Cette opération, sera reprise en 2011 par son successeur Abdelkader Bouazghi. En plus de ces opérations, selon l'APS, des comités de village et des associations écologiques ont mis la main à la pâte en s'inscrivant dans cette démarche écologique et citoyenne. Des actions similaires sont menées, actuellement, au niveau des localités en vue d'éradiquer les décharges sauvages. Les amas d'ordures qui menacent la santé des habitants par une pollution de l'air, du sol et des eaux, sont aussi "responsables du plus grand nombre des départs de feu enregistrés en été dans la wilaya", selon la conservation locale des forêts. Le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a publié en 2012 une circulaire portant "Hygiène du milieu et enlèvement des ordures ménagères et déchets solides". En application de cette

circulaire, la wilaya de Tizi-Ouzou a procédé, le 13 du même mois, à l'installation du comité de wilaya de pilotage et de suivi des opérations de nettoyage. Des comités de pilotage de daïras et de communes ont été également mis sur pied. Conscientes de la gravité de la situation, les organisations de la société civile, les institutions élues et l'administration locale ont décidé d'agir pour tenter de réduire, à défaut d'endiguer, ces atteintes à l'environnement, qui se traduisent essentiellement par la prolifération des décharges sauvages avec 1.500 dépotoirs anarchiques recensés à travers la wilaya. Le souci de la protection de l'environnement est devenu un élément rassembleur qui a réuni autour d'un même objectif administration, élus et citoyens. Depuis 2012, année de lancement de ces opérations conformément à la circulaire du ministère de l'Intérieur, pas moins de 796 opérations de nettoyage ont été initiées à travers les 67 communes de la wilaya, selon un bilan de la direction de l'environ-

nement. Sur ces 796 actions de nettoyage, 489 ont été menées par les communes et 112 par la wilaya, dont 103 sont des opérations de volontariat. Ces chiffres ne représentent que les opérations officiellement recensées par les communes et qui transmettent des bilans mensuels à la direction de l'environnement. Le nombre des opérations de volontariat est beaucoup plus importants, puisque chaque week-end, plusieurs village organisent ce type d'action citoyenne. Ces opérations sont destinées à l'éradication des décharges sauvages et des dépotoirs et des gravats de chantiers de construction et l'organisation de la collecte, du transport et de l'élimination des déchets dans des conditions garantissant la préservation de l'environnement et de l'hygiène du milieu. Elles ont d'ailleurs permis d'améliorer, un tant soit peu, le cadre de vie, à travers l'éradication de 111 dépotoirs sauvages, sur un total de 470 recensés à travers la wilaya.

APS

ADRAR, PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Lutte contre la prolifération des déchets solides



Les déchets solides, éparpillés à travers la wilaya d'Adrar, offrent une image négative altérant le paysage saharien, en l'absence d'efforts suffisants de lutte contre la prolifération de ces objets polluants.

PAR BOUZIANE MEHDI

Pour le président du bureau de l'Organisation nationale de lutte contre la désertification et la protection de l'environnement de la wilaya d'Adrar, ces déchets, notamment les résidus et débris de travaux de construction, ne cessent de menacer l'environnement. Hamza Malki explique, à l'APS, que ces déchets "sont les lieux de prédilection de chiens errants et de prolifération de mouches et moustiques, vecteur et constituant, en plus des actes d'incinération en plein air, un danger réel affectant la santé publique". Cette situation est, de plus, aggravée par la propagation des sacs en plastique en plus des dattes tombées des palmiers et piétinées tout le long des places publiques et rues formant des sites

visqueux et glutineux. Pour remédier à ces phénomènes le citoyen est interpellé à travers des campagnes de sensibilisation en milieu scolaire et juvénile, ainsi que par les prêches religieux, à s'impliquer et préserver son environnement et son cadre de vie. De même que, par le souci de mettre un terme à la prolifération des débris et déchets solides, les entrepreneurs sont appelés à s'impliquer, eux aussi, à travers l'organisation de leurs chantiers de construction en enlevant les débris, intensifier les actions bénévoles de création et de conservation d'espaces verts, et d'encourager le recyclage des produits en plastique. Les services de l'environnement de la wilaya ont, pour leur part, entrepris plusieurs démarches à même de mettre fin au dépôt anarchique d'ordures solides et inertes en milieu urbain, par la mise en place à travers la ville de 200 bennes, en plus de l'initiation de campagnes de bénévolat pour le ramassage des déchets. Selon les responsables du secteur, l'efficacité de ces efforts demeure tributaire des moyens matériels "suffisants" pour ces campagnes, en plus d'un nécessaire civisme de la population et son implication dans la protection du milieu. Les services de l'Environnement estiment "impératif" de mettre en place un cadre juridique

contraignant les entreprises de réalisation à ramasser et transférer leurs déchets et résidus de travaux de réalisation vers les cases qui leur sont réservées au niveau des centres d'enfouissement techniques, qui restent encore inexploités. Dans l'optique d'assurer le contrôle continu de la gestion des déchets, la direction de tutelle a élaboré un programme de collecte des déchets des entreprises pétrolières exerçant dans la région, confié à l'entreprise publique de gestion des CET et qui coiffe les centres installés au niveau des villes d'Adrar, Reggane et Timimoun. Les entreprises de réalisation des grands projets dans la région constituent l'une des "principales sources d'altération de l'environnement" à travers la propagation et l'entassement des déchets solides. La préservation de l'environnement à travers l'intensification du contrôle, l'implication des associations et de la presse de proximité, ainsi que la valorisation d'espaces et leur conversion en espaces verts. Ces espaces devront être exploités en lieux d'accueil d'activités récréatives par les clubs verts, en vue de tisser des relations entre l'enfant et son environnement, de lui inculquer le respect de son milieu, de renforcer sa culture environnementale.

B. M.

CONSTANTINE, SUR INITIATIVE DE L'ASSOCIATION KAFEL EL YATIM

Formation en artisanat au profit des veuves

Suivre et accompagner les femmes veuves depuis l'idée de création du projet jusqu'à la commercialisation de leurs produits pour leur permettre une indépendance financière. C'est le but de la formation sur les métiers de l'artisanat, animée par des artisans bénévoles, laquelle est programmée prochainement au bénéfice de 359 veuves à Constantine. C'est ce qu'a annoncé, à l'APS, le responsable régional de l'association Kafel el-Yatim, spécialisée dans la prise en charge des orphelins. S'exprimant en marge du "premier séminaire régional ouvert sous le thème "Pour une famille productive", Kamel Bousalem a précisé, dans une déclaration à l'APS que cette formation portera sur plusieurs spécialités artisanales dont la couture, la confection de gâteaux traditionnels et la broderie,

dans le cadre d'un programme visant l'insertion de ces femmes dans le monde du travail. Il s'agit de cours théoriques et pratiques dispensés par des artisans jouissant de plus de 30 ans d'expérience, selon le même responsable. La formation sera sanctionnée par un diplôme attribué par la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) qui permettra aux bénéficiaires de créer leur propre micro-entreprise spécialisée dans le cadre de dispositifs de soutien à l'emploi. L'objectif principal de cette rencontre est d'offrir aux femmes "une plateforme d'échanges et de réflexion autour de l'entrepreneuriat féminin, ses spécificités, ses exigences et les voies et moyens qui permettent sa promotion", a indiqué Fatma Manafikhi, enseignante spécialisée en ressources humaines au centre Errachid pour le développement

de la créativité. Elle a plaidé pour la nécessité de soutenir la femme de cette catégorie en lui permettant de bénéficier des différents programmes d'investissement. Suivre et accompagner les femmes veuves depuis l'idée de création du projet jusqu'à la commercialisation de ses produits pour qu'elles soient indépendantes de soutien et de dons des bienfaiteurs, reste l'objectif essentiel de l'organisation de ce séminaire, a affirmé de son côté Oussama Boughazi, enseignant dans un centre de formation en ressources humaines à Skikda. L'association Kafel el-Yatim prend en charge 915 enfants orphelins à l'échelle locale dont 120 bénéficient d'une pension mensuelle de 4.000 DA (kafala).

APS

IN-SALAH

Le gaz de ville pour 2.623 nouveaux foyers

Une opération de raccordement de 2.623 foyers a été retenue en faveur de la commune d'In-Ghar, relevant de la wilaya déléguée d'In-Salah (750 km au Nord du Tamanrasset), a-t-on appris samedi auprès des responsables communaux. Cette opération, dont le réseau de distribution a été raccordé en fin de semaine dernière, permettra de raccorder au réseau de gaz ces 2.623 foyers disséminés à travers les concentrations d'habitants de Sebkhia, Chouitar, Agbour et Douirat El-Djenna.

Une enveloppe de 165,2 millions DA a été déagée sur le Fonds spécial de développement des régions du Sud pour l'exécution de la première tranche de ce projet qui prévoit aussi la réalisation d'un réseau de transport de 65,14 km. Concernant l'électricité rurale, plus 125 foyers ont été raccordés la semaine dernière dans la localité d'El-Sebkhia, suite à la mise en exploitation d'un centre public de distribution de l'électricité rurale.

Le secteur de l'agriculture, dans la commune d'In-Ghar, a été renforcé, pour sa part, de trois (3) nouveaux forages équipés et raccordés au réseau d'électrification, destinés à l'irrigation d'un périmètre agricole de 300 ha dans la zone de Taghbara (20 km d'In-Ghar), selon la même source.

Cette opération est appelée à élargir les superficies irriguées dans la région et encourager l'activité agricole.

LAGHOUAT

Opération de restauration de l'hôtel Marhaba

La structure hôtelière publique "Marhaba" à Laghouat a bénéficié d'une opération de réhabilitation et de restauration, pour un coût de 250 millions DA, a-t-on appris auprès des services locaux du secteur de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat.

Retenue au titre de la valorisation des structures hôtelières et de la promotion des prestations touristiques dans la wilaya de Laghouat, cette opération, dont les études techniques ont été finalisées, a été confiée à une entreprise étrangère, ont précisé les mêmes services. Le projet de réhabilitation de cette structure hôtelière d'une capacité de 72 chambres et offrant un cachet architectural propre à la région, devra contribuer à la promotion des facteurs d'attrait touristique.

Le secteur du tourisme à Laghouat sera renforcé d'une nouvelle structure hôtelière privée classée "4 étoiles", dont les travaux de réalisation seront lancés prochainement, a-t-on fait également savoir. Offrant une capacité de 117 chambres, ce projet, localisé au quartier "Oasis-Nord", dans la commune de Laghouat, vient s'ajouter à un nouvel hôtel de 12 chambres, entré en service dernièrement. La wilaya de Laghouat dispose actuellement de 8 hôtels d'une capacité d'accueil globale de 384 lits, dont une structure publique, au niveau des communes de Laghouat et d'Aflou.

APS

SYRIE

Nouveaux raids sur Alep

Les djihadistes ont, pour leur part, bombardé à l'artillerie lourde dimanche soir les secteurs ouest de la ville tuant trois civils dont un enfant, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).



De nouveaux raids aériens ont visé lundi avant l'aube la ville syrienne d'Alep, dernier bastion des groupes djihadistes, qui s'y sont retranchés. L'armée syrienne de laisse pas de répit à ces groupes terroristes, au moment où le secrétaire d'État américain, John Kerry, cherche à partir de Genève les moyens d'arriver à un cessez-le-feu. Beaucoup de morts civils sont malheureusement déplorés depuis le début des bombardements.

Le gouvernement syrien contrôle les secteurs ouest d'Alep, et les terroristes les secteurs est de la deuxième ville du pays, divisée depuis 2012 et principal champ de bataille. Après une journée calme dimanche dans les secteurs Est, les raids aériens ont repris après minuit, selon un correspondant de l'AFP sur place. Plusieurs quartiers, dont le populaire Boustane al-Qasr, ont été pris

pour cibles. Aucune indication n'a pu être obtenue dans l'immédiat sur d'éventuelles victimes. Les djihadistes ont, pour leur part, bombardé à l'artillerie lourde dimanche soir les secteurs ouest de la ville tuant trois civils dont un enfant, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Face à cette situation inquiétante à Alep, les Etats-Unis, qui soutiennent la rébellion,

tentent de rétablir le cessez-le-feu avec l'aide de l'Onu, de la Russie, et de pays arabes.

John Kerry devait s'entretenir à Genève avec l'émissaire de l'Onu pour la Syrie, Staffan de Mistura, et des ministres de pays arabes.

Déclenché en mars 2011 par la répression sanglante de manifestations réclamant la démocratie, le conflit s'est transformé en une guerre impliquant une multitude d'acteurs, syriens et étrangers qui a fait plus de 270.000 morts, poussé à la fuite plus de la moitié de la population et provoqué un désastre humanitaire.

La communauté internationale est notamment soucieuse d'en finir avec la menace des groupes djihadistes, qu'ils préfèrent confiner dans ces pays-laboratoires, et occupant actuellement de vastes territoires en Syrie et en Irak voisin et de freiner la fuite de Syriens arrivés aux portes de l'Europe.

IRAK

14 morts dans un nouvel attentat antichiite à Bagdad

Un attentat à la voiture piégée a visé lundi des fidèles chiites à Bagdad, faisant au moins 14 morts et 41 blessés dont des femmes et des enfants, selon des responsables irakiens. Un attentat à la voiture piégée a visé lundi des fidèles chiites à Bagdad, faisant au moins 14 morts et 41 blessés dont des femmes et des enfants, selon des responsables irakiens. Un responsable de la sécurité a affirmé qu'un kamikaze avait fait déton-

ner sa voiture bourrée d'explosifs au milieu de la procession de fidèles dans le sud de Bagdad, mais d'autres responsables ont fait état de l'explosion d'une voiture piégée sans parler d'attentat suicide. Au moins 14 personnes ont péri et 41 ont été blessées, selon un dernier bilan fourni par des sources de sécurité et médicales qui ont fait état de plusieurs femmes et enfants parmi les victimes. L'attentat n'a pas été revendiqué dans

l'immédiat mais ce genre d'attaque est habituellement mené par le groupe djihadiste sunnite Etat islamique (EI) qui considère la communauté musulmane chiite comme hérétique. L'EI a perpétré une attaque similaire contre des pèlerins chiites samedi à la périphérie de Bagdad tuant au moins 23 personnes. La plupart des principales artères de la capitale irakienne sont fermées avant les célébrations commémorant l'anniversaire de la

mort de l'imam Moussa Kazem, une importante date dans le calendrier chiite. Septième des 12 imams vénérés par l'islam chiite, l'imam Moussa est mort en 799. Le pèlerinage paralyse la ville pendant plusieurs jours en raison de l'importante foule qu'il attire.

La principale commémoration au mausolée de l'imam Kazem dans le quartier de Kazimiyah dans le nord de Bagdad est prévue mardi.

BRÉSIL

Dilma Rousseff veut demander de nouvelles élections

Menacée de destitution, la présidente brésilienne de gauche Dilma Rousseff envisage de démissionner et de demander au Parlement de fixer une nouvelle élection, une option toutefois difficilement réalisable et qui ne fait pas l'unanimité, rapporte lundi le quotidien *O Globo*. "Nous nous apercevons que la destitution se rapproche et nous avons décidé de trouver une alternative", a déclaré le sénateur Paulo Paim, du Parti des travailleurs de Mme Rousseff, au journal *O Globo*. "Le soutien augmente au sein du PT" pour de nouvelles élec-

tions le 2 octobre quand se tiendront les municipales dans le pays et "les sondages montrent que la population souhaite" cette solution, a-t-il affirmé. Selon un sondage de l'institut Ibope diffusé la semaine dernière, 62 % des Brésiliens considèrent que la crise politique se résoudrait avec la démission de Mme Rousseff et de son vice-président Michel Temer - appelé à la remplacer en cas de destitution ou de démission - et l'organisation de nouvelles élections. Le sénateur Paim a reconnu toutefois que le PT n'a pas les voix suffisantes au

Parlement pour approuver la tenue de nouvelles élections. Il faudrait pour cela le soutien des trois cinquièmes de chaque chambre (308 voix pour les députés et 49 au Sénat). Et cette option ne fait pas l'unanimité parmi les ministres alliés ni au sein du Mouvement des sans terre (MST), allié traditionnel du PT. De nombreux experts et les sondages estiment que le Sénat écartera très probablement, le 11 ou 12 mai, la présidente du pouvoir pendant 180 jours, le temps de la soumettre à un jugement politique pour maquillage des

comptes publics l'année de sa réélection en 2014, puis début 2015. La procédure de destitution contre Mme Rousseff a déjà été approuvée par la Chambre des députés le 17 avril. Impopulaire, elle pâtit de la grave récession économique dans le pays et du scandale de corruption au sein de la compagnie pétrolière publique Petrobras qui éclabousse le PT. Cette ancienne guérillera de 68 ans, qui se dit victime d'un coup d'Etat institutionnel de l'opposition de droite, a répété ces dernières semaines qu'elle "résistera(it) jusqu'au bout".

VENEZUELA

Révoquer Nicolas Maduro ?

Après avoir collecté 2,5 millions de signatures en deux jours - plus de dix fois le minimum requis (195.721) -, la coalition de la Table pour l'unité démocratique les déposera en début de semaine au Conseil national électoral pour qu'il les audite. Cet organisme aura cinq jours pour vérifier si le seuil de signatures a été atteint. Il définira ensuite les 200 lieux où les signataires devront valider leur choix en apposant leur empreinte digitale, une étape se déroulant aussi sur cinq jours. La prochaine étape sera de réunir en trois jours 20 % de l'électorat (3.959.560 personnes) qui devront signer et enregistrer

leur empreinte pour activer le référendum. Si cette deuxième phase est franchie, le CNE fixera la date du référendum révocatoire, qui serait le deuxième organisé dans l'histoire du Venezuela, après celui contre l'ex-président, le défunt Hugo Chavez (1999-2013), qui fut un échec en 2004. Pour révoquer Nicolas Maduro, le oui devra dépasser les 7,5 millions de voix obtenues par celui-ci lors de l'élection présidentielle de 2013. Le juriste José Ignacio Hernandez calcule que toute la procédure jusqu'à l'organisation du référendum durera au maximum huit mois, sauf retard imposé par le CNE,

organisme réputé proche du gouvernement. Eugenio Martinez, plus pessimiste, estime que le délai peut s'allonger, compte tenu notamment du fonctionnement à mi-régime du secteur public, les fonctionnaires ne travaillant plus que les lundi et mardi pour économiser l'électricité. Valider son empreinte digitale, pour les signataires, peut aussi s'avérer compliqué alors que le président a imposé que le courant - essentiel pour alimenter les machines biométriques - soit coupé quatre heures par jour. En outre, le CNE pourrait argumenter qu'il a besoin de plus de temps pour auditer les signatures car l'opposi-

tion en a remis beaucoup plus que nécessaire, note M. Martinez. Le délai est une question cruciale : l'opposition souhaite organiser le référendum avant le 10 janvier, qui aurait été la date anniversaire des quatre ans de mandat de Chavez, Maduro étant censé compléter ce mandat de six ans. Si le référendum survient avant, le Venezuela irait vers de nouvelles élections. Mais à partir du 10 janvier, tout référendum couronné de succès ne mènerait qu'à une chose : le remplacement de M. Maduro par son vice-président Aristobulo Isturiz, du même parti.

Agences

Main basse sur l'or du Mali

Avec une production moyenne de 70 tonnes par an, les mines d'or du Mali génèrent des centaines de milliards CFA. Mais l'État malien et les populations installées sur les sites n'y voient que du feu à cause, notamment, du système mafieux mis en place par les sociétés minières. Avec la complicité tacite de la Banque mondiale.

PAR OUMAR BABI



Parce qu'il "n'a pas les moyens techniques d'extraire son or et que la Banque mondiale en a décidé ainsi, l'État malien n'est qu'un actionnaire minoritaire des entreprises exploitantes, présentes sur son sol". Dans un rapport d'enquête publié en 2007 déjà, la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) lève un coin du voile sur la gestion, faite de l'or malien, par les multinationales. Troisième producteur mondial d'or, après l'Afrique du Sud et le Ghana, le Mali n'en demeure pas moins l'un des pays les plus pauvres au monde. Ce constat de la FIDH a été corroboré par d'autres rapports élaborés par des organisations internationales. Selon le ministère malien des Mines, la valeur totale des exportations d'or a atteint, en 2014, 863 milliards CFA. Soit, plus de 70 % des recettes d'exportation totale du Mali. Mais elle n'a contribué au budget qu'à hauteur de 254,3 milliards CFA. Soit 25 % des recettes budgétaires et 8 % du PIB. Et comme si cela ne suffisait pas, les populations installées sur ce site n'y voient que de la poussière. La contribution totale des sociétés minières au développement local est insignifiante. En 2014, seulement 1 milliard CFA avait été affecté à l'ensemble des villages de Kayes, abritant ces mines.

Espoirs déçus

"Les attentes des communautés locales, en ce qui concerne l'amélioration du niveau de vie socio-économique (éducation, formation, création d'emplois, réalisation d'infrastructures) ne sont pas comblées", indique un élu local.

Et Amadou Konaré, opérateur économique de cette localité d'ajouter : *"Franchement, nous ne savons pas ce que l'exploitation minière a rapporté aux populations de Syama, Fourou et au cercle de Kadiolo. La preuve, c'est que la Somisy (Société minière de Syama) n'est pas parvenue à bitumer un tronçon de moins de 100 km, entre la mine et la route nationale reliant le Mali à la Côte-d'Ivoire. Pendant l'hivernage, cet axe est impraticable. Sans compter que les populations de Fourou souffrent toujours d'une grave pénurie d'eau en saison sèche."*

Face à la réaction des populations, la Somisy rappelle avoir doté le village de Fourou d'un lycée public, d'une salle de spectacle, d'un château d'eau

et de salles de classes. Insuffisant, jugent les populations au regard des centaines de milliards CFA générés, chaque année, par les mines de cette localité.

Et l'ONG britannique, Alert, de rappeler, dans son rapport international que les "communautés à la base bénéficient peu de l'exploitation minière" dans la région de Kayes. Dans le domaine des emplois, les attentes sont loin d'être comblées. Faute d'emplois bien rémunérés dans les mines, les jeunes des localités abritant les mines se voient obligés d'émigrer soit vers l'Europe soit vers les villes.

Et un universitaire, originaire de cette localité, de pointer un doigt accusateur vers le gouvernement qui ne fait rien, ou presque, pour défendre ses intérêts et ceux des populations locales : *"Nous ne devons pas en vouloir aux sociétés minières, mais au gouvernement et surtout à nos élus qui ne défendent pas comme il se doit les intérêts communautaires."*

De son côté, le gouvernement explique cette situation par le manque de coordination entre les actions des différentes sociétés minières opérant dans les mêmes zones géographiques. Ainsi, dit-il, chaque société minière dispose d'un plan de développement communautaire qu'elle met en œuvre sans concertation avec les autres. En clair, la mise en œuvre du plan de développement local est laissée au bon vouloir des sociétés minières.

L'origine de ce paradoxe

A l'origine de ce paradoxe, un plan diabolique, pensé et mis en œuvre par la Banque mondiale au profit des multinationales. Surendetté, le Mali n'avait d'autre choix que de se soumettre au Programme d'ajustement structurel (PAS). Une ordonnance prescrite à notre pays par le "médecin de Breton-Wood" : la Banque mondiale. C'était dans les années 80.

Pour elle, les Etats africains sont incapables de disposer d'une industrie minière ; c'est-à-dire, trop pauvres pour assumer des investissements liés aux capacités techniques des industries minières. Du coup, son diagnostic tombe comme un couperet : exiger de nos pays qu'ils se dotent d'un code minier attractif, c'est-à-dire profitable aux multinationales.

C'est ainsi qu'en 1995, près de 35 pays africains reforment leur code minier. Au Mali, la réforme du code minier est intervenue dès 1991. Car la toute puissante Banque mondiale menaçait de fermer le "robinet à sous" à notre pays. Et ce qui devrait arriver arriva.

L'Etat malien clochardisé

La brèche étant ouverte, les multinationales s'y engouffrent. Avec, sous leurs bras, leurs capitaux. Elles lèvent des fonds à la bourse de Toronto (Canada) des fonds destinés à l'Afrique. Notamment, au secteur minier.

Au Mali, trois multinationales détiennent le monopole de l'or : AngloGold Ashanti, Rangold et lamgold. Selon le rapport d'enquête de la FIDH, la mine d'or de Morila est la parfaite illustration de la gestion mafieuse des mines d'or du Mali par les sociétés minières.

En juillet 2000, explique le rapport, Rangold cède 40 % de son permis d'exploitation à AngloGold. Ensemble, elles créent Morila Limited qui, avec l'Etat malien, actionnaire à hauteur de 20 %, donnera naissance à une société fantôme, dénommée Morila-SA. C'est cette dernière, qui énumère AngloGold Ashanti – services Mali-SA, comme opérateur minier. Ainsi, 1 % des ventes d'or lui reviennent au titre de frais de gestion. A titre d'exemple, cette société fantôme a perçu, en 2005, un million de dollars de frais de consultation. Pour avoir fait quoi ? Vous demandez-vous ! Rien !

Autre exemple de la gestion mafieuse de l'or malien par les sociétés minières, selon la FIDH : Morila-SA, à son tour, ne traite que le minerai extrait. Son extraction, elle, est confiée à une autre société : Somadex. Filiale du groupe français Bouygues, cette société s'attribue la part du lion. Pour avoir investi dans le matériel d'extraction du minerai. Voilà, schématiquement, comment les fonds générés par l'or malien sont répartis entre les multinationales et les sociétés de sous-traitance.

A noter que la mine d'or de Morila arrive à épuisement. De classe mondiale, elle est contrôlée à 40 % par AngloGold Ashanti ; 40 % par Rangold-Ressources et 20 % par

l'Etat malien. En quinze ans d'exploitation, elle a produit plus de 6 millions d'onces d'or. Mais elle n'a rapporté, à l'issue de ces 15 ans d'exploitation, que 2 pauvres milliards de dollars.

L'Etat malien et la portion congrue

Au cours de sa conférence de presse organisée la semaine dernière, l'Organisation internationale Publiez ce que vous payez, en abrégé PCQVP, dénonce le manque à gagner accusé par l'Etat suite aux exonérations accordées aux sociétés minières.

"Les contrats miniers révèlent, malgré une évolution positive, plusieurs problèmes qui sont à l'origine des manques à gagner considérables pour l'Etat malien. Parmi ces problèmes, on peut citer les nombreuses exonérations accordées aux sociétés minières, ainsi que les clauses de stabilité contenues dans les contrats miniers", déplore le rapport de PCQVP. Et le même rapport de préciser : *"Nous avons constaté une baisse progressive d'impôts au profit des sociétés minières au Mali. Le code minier de 1999 consacre au trésor malien 35 % de leurs bénéfices, au lieu des 45 % prévus en 1991. Le code 2012 stipule, lui, un versement de seulement 30 % des bénéfices au trésor malien",* regrette Nouhou Diakité, coordinateur du PCQVP.

Aussi, les auteurs de ce rapport déplorent le manque d'expérience des personnes chargées de négocier ces contrats.

Bref, vingt ans après le boom de l'exploitation aurifère au Mali, les populations attendent toujours de bénéficier de ses retombées. Nommé ministre des Mines dans le gouvernement Tatam Ly, Dr Boubou Cissé, actuellement ministre de l'Economie et des Finances, avait promis un "inventaire complet de tous les contrats miniers... S'il y a des contrats qu'il est nécessaire de revoir dans l'intérêt du Mali, nous entamerons des négociations avec les partenaires concernés". Trois ans après, cette promesse est restée sans lendemain.

O. B.

Infertilité : la prise en compte de la dimension psychologique

L'infertilité est la difficulté pour un couple de concevoir un enfant. On parle d'infertilité quand un couple, qui n'a pas d'antécédents médicaux particuliers et qui a des relations sexuelles régulières sans contraception, est dans l'incapacité d'obtenir une grossesse après 1 an (ou 6 mois si la femme est âgée de 35 ans ou plus).

Les causes :

Les causes d'infertilité peuvent être liées à des facteurs masculins (1/3 des cas) comme des anomalies de la production des spermatozoïdes, un trouble de la fonction érectile, etc., à des facteurs féminins, (1/3 des cas) comme des troubles ovulatoires, des obstructions des trompes, une anomalie au niveau de l'utérus, etc, ou alors à des facteurs mixtes, associés à la fois à l'homme et à la femme (1/3 des cas). Néanmoins, certains couples connaissent une infertilité temporaire ou durable, qui n'est pas toujours expliquée par la médecine. Ainsi, en dehors des problèmes organiques, il existerait également des facteurs psychologiques qui pourraient venir empêcher un couple de concevoir un enfant. "S'il est nécessaire que le corps fonctionne bien, le contexte psychologique et émotionnel doit aussi être favorable."

"Quand ça se passe aussi dans la tête"

Selon des études récentes, 1 cas de stérilité sur 4 reste inexpliqué. Bien qu'aucune cause médicale ne soit retrouvée au cours du bilan d'infertilité réalisé chez le couple (examens médicaux, courbes de tem-

pératures, bilan hormonal...), l'enfant tant désiré ne vient pourtant pas. Dans ces cas là, on ne parlera alors plus de problème organique, mais on pensera qu'il existe des facteurs psychologiques dans le couple (chez la femme ou chez l'homme, ou les 2) qui induiraient un blocage dans la grossesse.

Les facteurs de risques d'une infertilité psychologique

En dehors de toute affection pathologique, plusieurs facteurs psychologiques et environnementaux peuvent influencer de façon négative la fertilité féminine et masculine. Les causes peuvent être dues à :

- Un souvenir d'un événement passé douloureux : anniversaire de décès d'un proche, une date de naissance commémorative, un traumatisme ancien...

- La peur de répéter les erreurs de ses propres parents : peur de reproduire la mauvaise relation subie avec ses parents.

- Une culpabilité ressentie après une interruption volontaire de grossesse (IVG).
- Une peur inconsciente de devenir mère à son tour
- La perte d'un enfant
- Au fait d'avoir eu une enfance malheureuse ou d'avoir été victime de maltraitance de la part de ses parents
- Au fait d'avoir subi des violences sexuelles
- Au fait d'avoir entendu un récit tragique à propos de l'accouchement dans son entourage proche
- L'avancement en âge : la fertilité est une notion biologique, elle diminue chez les hommes et les femmes avec l'avancement en âge. Cette diminution étant plus importante chez les femmes (au-delà de 35 ans chez la femme, le risque de

fausse couche est plus important)

L'impact du mode de vie :

- Le stress : chez la femme, le stress peut être responsable de l'arrêt de toute ovulation. Chez l'homme, le stress semble jouer dans la baisse de la fertilité.
- La mauvaise alimentation
- Un métier à risque : la chaleur qu'entraînent certains métiers (boulangier, métallurgiste, textile, fonderies, position assise de longue durée...), peuvent, chez l'homme, gêner la spermatogenèse (production de spermatozoïdes)
- Le poids : le fait d'avoir un excédent de poids chez la femme va entraîner une non irrégularité de cycle. Chez l'homme, le surpoids peut avoir des répercussions sur les spermatozoïdes. L'anorexie chez la femme peut être une cause d'absence d'ovulation.

- L'exposition à certains produits chimiques toxiques (plomb et les pesticides) serait à l'origine d'une augmentation du risque de fausse couche chez la femme ainsi que d'anomalies de spermatogenèse chez l'homme.
- L'utilisation de certains médicaments
- La consommation de tabac : le fait de fumer réduit de 10% les chances de succès en AMP (Assistance médicale à la procréation).
- La prise de drogues dont le cannabis
- La consommation d'alcool de façon excessive
- La prise de médicaments, la radiothérapie altèrent le matériel génétique de l'homme et de la femme
- Certaines affections médicales (par ex. cancer, diabète, problèmes thyroïdiens).
- D'autres facteurs que ceux énoncés peuvent également

jouer un rôle dans l'infertilité. Une personne qui souffre d'un problème de stérilité possède sa propre histoire et ses souffrances personnelles pouvant intervenir dans la difficulté à concevoir un enfant. C'est à chaque individu de trouver ses propres blocages psychologiques. Pour cela, il sera nécessaire de consulter un médecin ou un psychologue qui sera à même d'aider la personne à surmonter ses blocages psychologiques.

Ça peut aussi être dans la tête

Le premier conseil est d'accepter d'en parler avec un professionnel, des amis, des proches ou de la famille : parler, verbaliser ses angoisses, afin d'aller mieux et ne pas vivre cette situation d'infertilité comme un fardeau qui pourrait devenir trop lourd à porter.

Exprimer ses angoisses : le stress émotionnel et l'angoisse peuvent influencer sur l'ovulation et aggravent les difficultés de stérilité.

Tentez de s'aérer l'esprit et de se changer les idées : sortir, aller au cinéma, voir des amis, voyager, faire du sport, lire, pratiquer une activité artistique, etc.

Mais aussi :

- Ne pas s'isoler
- Essayer de ne pas culpabiliser
- Dialoguer avec d'autres couples qui connaissent ou ont connu ces difficultés
- Rester un couple uni et complice devant l'adversité
- Le rôle du professionnel

Afin de dépasser ses blocages psychologiques, il est important de pouvoir exprimer ses émotions, être soutenu et dialoguer avec un professionnel à l'écoute.

Le rôle de ce professionnel sera de :

- Comprendre et repérer les problèmes psychologiques sous-jacents aux difficultés de grossesse
- D'aider la personne à surmonter sa peur inconsciente d'être enceinte ou d'avoir un bébé
- Déceler les craintes de revivre des conflits anciens ou des traumatismes passés
- De mettre à plat les conflits existants dans le couple afin qu'ils ne s'aggravent pas pendant cette période qui peut être éprouvante psychologiquement.
- D'aider le couple à déculpabiliser.
- D'aider le couple à surmonter l'infertilité
- De les préparer à envisager d'autres possibilités éventuelles, comme par exemple l'adoption.



Autres causes d'infertilité : Les troubles de l'éjaculation

L'expulsion du sperme est un phénomène réflexe quand l'homme atteint l'orgasme.

Mais il peut arriver que certains problèmes physiologiques ou psychologiques perturbent cette éjaculation. Elle peut alors être précoce, sèche, douloureuse... Explications avec le Dr Alain Bitton, andrologue.

L'éjaculation précoce : la plus fréquente

L'éjaculation précoce ou prématurée est le trouble sexuel le plus fréquent et constitue le premier motif de consultation. "Il concerne de 28 à 36% des hommes", estime le Dr Alain Bitton, andrologue. La définition de ce trouble varie mais repose généralement sur le fait que l'éjaculation survienne dans la minute qui suit la pénétration sans que l'homme ne puisse la contrôler et provoque chez lui une certaine frustration. L'éjaculation précoce peut être primaire lorsque l'homme en a toujours souffert ou secondaire lorsqu'elle se manifeste plus tard.

Les causes : Elles peuvent être psychologiques (stress, anxiété...) mais on privilégie davantage une approche physiologique (hypersensibilité pénienne, niveaux d'hormones anormaux, problèmes de thyroïde...).

Les solutions : Ce trouble peut se régler d'abord par des exercices comme la "squeeze technique" où l'homme exerce une pression sur son gland pour bloquer l'éjaculation créant ainsi une mémoire du pénis. Il existe aussi des crèmes anesthésiantes diminuant la sensibilité du pénis et plus récemment des médicaments qui permettent de retarder l'éjaculation.

L'éjaculation rétrograde : le sperme va vers la vessie

Dans le cas de l'éjaculation rétrograde, le sperme est expulsé à l'intérieur du corps et remonte vers la vessie au lieu de sortir par l'urètre, au niveau de la verge. Normalement, l'éjaculation part des testicules, transite vers les vésicules séminales puis par la prostate qui, lorsqu'elles se contractent expulsent le sperme vers l'urètre. Sur ce trajet, le canal qui remonte vers la vessie est normalement fermé par une "petite porte", le sphincter. L'éjaculation rétrograde peut être partielle (le sperme s'excrète en partie par la voie "normale") ou totale.

Les causes : "L'éjaculation rétrograde est le plus souvent liée à la prise de médicaments qui relâchent la musculature du sphincter. Ils sont généralement prescrits pour soigner les troubles prostatiques", explique le Dr Alain Bitton. Lors d'une interven-



tion chirurgicale au niveau de la prostate ou du petit bassin (col de la vessie, chirurgie pelvienne...), les muscles, comme le sphincter ou les nerfs responsables de l'éjaculation peuvent être touchés, laissant ainsi passer le sperme vers la vessie.

Les solutions : L'arrêt du médicament peut suffire à retrouver une éjaculation normale. Par contre, en cas de chirurgie, le trouble est dans la plupart du temps définitif. De plus, certains traitements médicamenteux comme les alpha-mimétiques (utilisés dans le traitement de l'hypotension) peuvent

Les causes : Elles sont généralement psychologiques. "L'homme est dans l'hyper contrôle et n'arrive pas à éjaculer. Cela peut aussi être un moyen de "punir sa partenaire" comme dans certains cas de névrose", explique le Dr Alain Bitton. La personne concernée peut également avoir reçu une éducation stricte qui la rend mal à l'aise avec l'éjaculation.

A noter : "Certaines personnes qui présentent ce trouble lors du rapport physique ont une éjaculation parfaite normale, parfois même rapide, lors de la masturbation ou de plaisir solitaire", précise le Dr Bitton.

la suite, les examens endoscopiques et radio-échographiques de la prostate permettront de confirmer l'atteinte de la vessie et l'absence de coaptation du col et des sphincters.

L'éjaculation douloureuse

Ce trouble de l'éjaculation se manifeste par une douleur déclenchée au moment de l'éjaculation ou de l'orgasme. La douleur survient en général au niveau du pénis mais elle peut se ressentir au niveau du rectum, des testicules ou de l'abdomen. La douleur varie du simple inconfort à une douleur brutale empêchant l'homme d'avoir des rapports sexuels.

Les causes : Elles sont nombreuses et variées mais les plus fréquentes sont l'hypertrophie bénigne de la prostate, l'obstruction des canaux éjaculateurs par des calculs rénaux ou les effets secondaires d'antidépresseurs. La prostatite aigüe ou chronique peut également être une cause relativement fréquente d'éjaculation douloureuse.

Les solutions : "Les traitements consistent à prescrire des antibiotiques, anti-inflammatoires et des myorelaxants prostatiques. La physiothérapie du périnée peut parfois aider le patient à calmer les douleurs par une meilleure maîtrise du sphincter", explique le Dr Bitton.



être efficaces parfois pour tonifier le col de la vessie et redonner une éjaculation antégrade.

A noter : "Même si l'éjaculation ne se fait pas de manière habituelle, l'orgasme et le plaisir sont parfaitement conservés", affirme le Dr Bitton.

L'anéjaculation : absence d'éjaculation

L'anéjaculation correspond à l'impossibilité pour l'homme d'émettre du sperme malgré une érection normale. Ce trouble peut être primaire lorsque le patient n'a jamais pu éjaculer lors de rapports sexuels ou secondaire lorsqu'il survient après une période de sexualité active.

L'anéjaculation peut être également physique lorsqu'elle apparaît après une maladie comme le diabète, une maladie neurologique ou des anomalies endocriniennes.

Les solutions : Il n'y a pas de traitements médicamenteux mais il est recommandé de consulter un psychologue ou un sexologue.

Les examens : Ils consistent à demander au patient d'effectuer une analyse d'urine après avoir éjaculé. Si l'on retrouve des spermatozoïdes dans l'urine, il s'agira d'un problème d'éjaculation rétrograde. Sinon il faudra se fier sur l'anamnèse du patient. Par

L'hémospémie : du sang dans le sperme

L'hémospémie ou l'hématospémie se manifeste par la présence de sang dans le sperme lors de l'éjaculation.

Les causes : Là encore, les causes peuvent être nombreuses. La plupart du temps l'infection est bactérienne (prostatite, vésiculite...) mais elle peut être virale ou parasitaire. Une autre cause peut être le cancer de la vésicule séminale, même si le diagnostic est plus rare.

Les solutions : Le traitement consiste à prescrire des antibiotiques, puis par la suite des médicaments spécifiques qui vont contrôler l'hypertrophie prostatique et les phénomènes inflammatoires.

SOUS LA DIRECTION DE LEÏLA SEBBAR

Les attentats, et après...

Cette histoire collective est d'autant plus émouvante qu'elle demeure non partagée dans les faits au point que de nombreux auteurs ne trouvent que dans l'écriture un substitut du lieu à jamais perdu.

Lire cette semaine des témoignages sur les attentats pendant la Guerre d'Algérie produit des émotions aussi fortes qu'ambivalentes. Les 44 auteurs qui ont vécu, enfants, cette douloureuse période ni ne racontent ni n'expliquent ce qui ressort, désormais, d'une histoire traitée par de nombreux travaux dans les deux pays. Ils font ressurgir, rétrospectivement, la vision qu'ils en ont conservée : bribes de conversations, scènes violentes mais inexplicables, événements décontextualisés, émotions fondatrices ou des images isolées, des traces de chenilles de tanks, du sang dans la rigole du trottoir, des pataugas, des bruits, des cris. La mémoire enfantine se saisit de tout mais n'a pas les moyens d'interpréter.

Leïla Sebbar, elle-même de cette génération, a sollicité des Algériens de toutes les communautés de leur terre natale vivant à cette époque dans diverses régions (essentiellement le Nord et les villes, une carte le précise) : des Pieds-noirs des villes et des campagnes, des Juifs et ceux que l'on appelait "Arabes" qui sont les "Algériens" d'aujourd'hui. Ces



enfants, dont les photos figurent avant leur texte vivaient dans des familles aux visions différentes, voire opposées, comme en témoigne leur vocabulaire : tandis que certains appellent la "Révolution" et servent secrètement les "frères" qui sont au "maquis", d'autres parlent des "fellagahas" ou des "rebelles" et de leurs exactions envers les Français ou les harkis. Chez tous, "le cocon s'est fissuré et le réel s'est engouffré" parfois si violemment que l'écriture s'en trouve encore tout imprégnée. Que leur famille ait été avec le FLN ou partisane de l'Algérie française, ils restent marqués par les terribles attentats de l'OAS en 1962. Certains déplorent "cet abandon tragique d'une terre que l'on croyait la nôtre" (Alain Vircondelet) lors d'un départ qualifié

d'"exil", d'"exode", de "désastre" ou de "fin irrémédiable", d'"arrachement à la terre ancestrale" (Martine Mathieu-Job) exprimée parfois poétiquement : "Aux approches de la fin, nous respirions un air chargé de ciel" (Jean-Jacques Gonzalès). D'autres, au même moment se réjouissent de ce que "la vie reprend" (Kamila Sefta) car c'est "L'houria, la liberté. La paix. Une exaltation sans fin" (Zineb Labidi). C'est que ces enfants, solidaires de leurs parents, en ont bien sûr adopté naïvement les points de vue, voire les engagements : Mohamed Kacimi flagelle les cadavres des partisans du MNA massacrés par le FLN, Christiane Chaulet-Achour emporte dans son cartable les documents compromettant sa famille partisane du FLN. D'autres rapportent

simplement ce qu'ils ont entrevu : beaucoup de cadavres des divers camps, un ami s'écroulant en pleine rue, un harki amputé de son nez par le FLN, un oncle tabassé par les militaires, un fermier allant plaider en faveur de ses ouvriers, la mère qui pleure un proche assassiné, le père inquiet. Quelques-uns ont vécu dans leur chair cette guerre devenue proche : "Il y a un avant et un après l'attentat. Puis il y a le silence. [...] Comment raconter cela ? Factuellement : l'Organisation armée secrète, l'OAS, a posé un pain de plastic dans l'immeuble qui s'est effondré, m'ensevelissant sous les gravats [...] un voisin m'a retrouvée." (Simone Molina, 2017). Cette histoire collective se trouve d'autant plus émouvante qu'elle demeure non partagée dans les faits au point que de nombreux auteurs ne trouvent que dans l'écriture un substitut du lieu à jamais perdu. Enfin, l'immense qualité des textes, poétiques, denses, sobres, fait de ce volume une magnifique suite à *L'enfance juive en Méditerranée musulmane* (2012) et à *L'enfance des Français d'Algérie avant 1962* (2014). L'aquarelle de couverture est presque trop belle pour ces alouettes de mort évoquées par Maïssa Bey mais de cette horreur jaillit la beauté de la littérature : "La Guerre d'Algérie en moi n'est qu'un grand trou. Ou plutôt, une suite, une symphonie de trous." (Daniel Mesguish). Les voici en partie comblés. Sebbar Leïla, *Une enfance dans la Guerre. Algérie 1954-1962*, St-Pourçain sur Sioule, Bleu autour, 2016. ISBN 9 782358 480734.

2^E ÉDITION DU FESTIVAL DE LA CITADELLE DJEMINA

Un site enchanteur

La deuxième édition du Festival de la citadelle Djemina du tourisme et de l'artisanat a été ouverte dimanche avec l'ambition de promouvoir le tourisme de montagne dans cette région. Le site enchanteur de Djemina, situé à 80 km à l'est de Biskra, dans la commune de Meziraâ, a accueilli plusieurs caravanes de touristes pour des randonnées programmées à la découverte d'un lieu "magique". Les randonneurs ont été accueillis

avec de belles couleurs du patrimoine musical de la région des Aurès dans une ambiance conviviale.

Une exposition de photographies raconte la région de Djemina et sa citadelle, situées en contrebas des montagnes des Aurès, et met en valeur cette région, nichée entre les flancs d'une chaîne montagneuse, qui a tous les atouts pour devenir un pôle touristique. L'histoire de la région, autrefois une zone peuplée, devrait constituer une autre attraction et un sujet d'é-

tudes sociologiques devant mettre la lumière sur un pan de l'histoire de cette région.

Des produits artisanaux témoignant du savoir-faire des artisanes et artisans de la région des Zibans ont été également exposés lors de cette édition.

Avec l'ambition de faire découvrir les paysages envoûtants de Djemina et la détermination de faire sortir la région de son enclavement pour venir enrichir la cartographie des circuits touristiques dans la capitale des

Zibans, la deuxième édition du festival de la citadelle Djemina devra s'étaler sur trois jours, a indiqué, à l'APS, le directeur du tourisme, Belkacem Amari.

Le Festival de la citadelle de Djemina est organisé par la Direction locale du tourisme en coordination avec la Chambre d'artisanat et des métiers (Cam) et l'association de la préservation du patrimoine de la commune de Meziraâ.

MAWAZINE RYTHMES DU MONDE

Houria Aïchi à l'affiche du festival

L'artiste algérienne, Houria Aïchi, interprète de chants traditionnels des Aurès, participe au 15^e Festival Mawazine rythmes du monde prévu du 20 au 28 mai à Rabat (Maroc), rapporte la presse locale.

La chanteuse animera la soirée de clôture de cette édition aux côtés d'autres artistes

issus, outre le pays hôte, d'Égypte, d'Iran, d'Italie et d'Espagne.

Elle interprétera sur scène, à la faveur d'un programme dédié à la musique soufie, des chansons extraites du répertoire traditionnel de la musique chaouïe, portée par des instruments traditionnels notamment.

Dans son dernier album *Ghanayate* (chanteuses) sorti en 2014, l'ambassadrice de la musique chaouïe rend hommage aux grandes chanteuses algériennes des différents styles musicaux dont Zoulikha et Fadhila Dziria, chikha Remiti ou encore Chrifa.

Houria Aïchi qui a participé

dans plusieurs manifestations artistiques à travers le monde, compte à son actif plusieurs albums, entre autres, *Chants de l'Aurès* (1990) et *Khalwa, chants sacrés de l'Algérie* (2001).

D'autres artistes algériens, à l'instar de l'ensemble de musique chaâbia Gosto, l'Orchestre national de Barbès

ou encore le chanteur rai Abdelkader Hibaoui, dit "Kader Japonais", figurent au programme de ce festival.

Organisé depuis 2001 par l'association Maghreb Culture, le festival Mawazine Rythmes du monde est considéré comme un des plus importants rendez-vous musicaux au Maroc.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BECHAR
NIF : 080 172 010 84

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 021**

INTITULE DE L'OPERATION : VRD TERTIAIRE HABITAT RURAL GROUPE

NUMERO DE L'OPERATION :

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de :

**TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LOTISSEMENT
125 LOTS RURAUX A MAZZER IGLI**

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées à la catégorie II et plus en qualification Hydraulique peuvent retirer le cahier de charges contre le paiement de Trois mille dinars (3000.00 DA)

Après de :

Direction de l'Urbanisme et l'Architecture & de la Construction - Wilaya de Béchar
Sis N° 12 BOULEVARD CL CHABOU WILAYA DE BECHAR

Pour plus de détail, l'ensemble des soumissionnaires sont invité à consulter les dispositions de cahier des charges

Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges; sous peine rejeté et doivent déposer sous double enveloppes anonyme Adressées.

A Monsieur le Directeur de L'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction
De la wilaya de Bechar
Sis : N° 12 BOULEVARD CL CHABOU WILAYA DE BECHAR

L'enveloppe extérieur doivent comporter la mention «**soumission à ne pas ouvrir**», (AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../2016) et indiquer le projet considéré.

**1. L'offre technique dans un pli fermé, et ne porte que la mention « OFFRE
TECHNIQUE » qui se compose de :**

- La déclaration à souscrire signée, datée et cachetée selon le modèle joint au cahier des charges
- Le cahier des charges signé, cacheté et daté
- La copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire valide au moins jusqu'à la date de l'ouverture des plis
- La copie des statuts de l'entreprise; (SARL, EURL, SNC,...)
- La copie de l'état des références professionnelles avec les attestations de bonne exécution des maîtres d'ouvrages des projets similaires de même nature.
- La copie de la liste des moyens humains de l'entreprise destinés au projet, suivant les déclarations CNAS (DAS), CACOBAT (en présentant les diplômes et les attestations..... etc)
- La copie de la liste des moyens matériels de l'entreprise destinés au projet, accompagné des cartes grises et assurances au nom de l'entreprise pour les moyens roulants et le PV de l'huissier daté de moins de l'année en cours à la date d'ouverture des plis pour les autres moyens;
- La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (SARL, EURL, SNC,...) délivrée par les antennes locales du registre de commerce
- La copie du certificat de qualification et classification professionnelle (Activité principale Travaux d'hydraulique catégorie II et plus) valide jusqu'à la fin de validité des offres.
- La copie du registre de commerce en cours de validité et non inscrit dans la liste des fraudeurs.
- La copie de la carte d'identification fiscale;
- La copie de l'extrait de rôle de validité de trois (03) mois
- Les copies des bilans des trois (03) dernières (2013-2014-2015) années certifiés par le comptable agréé.
- Les copies des mises à jour (CASNOS, CNASAT, CACOBATH), en cours de validité à la date d'ouverture des plis
- Un planning des travaux détaillant pour chaque Lot les différentes phases de réalisation.
- La déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges dûment renseigné, signé et cacheté par la personne habilitée à engager l'entreprise.

**L'offre Financière : dans un pli fermé, et ne porte que la mention « OFFRE
FINANCIERE » qui se compose de :**

- La lettre de soumission selon le modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, signée, cachetée et datée par la personne habilitée à engager l'entreprise.
- Bordereau des prix unitaires rempli soigneusement et ne porte aucune surcharge dûment signé et cacheté et daté.
- Devis quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté et daté.

La date des dépôts des offres est fixée à (21) Vingt et Un jours, à midi (12 : 00) jour de la date de dépôt des offres à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ou dans le BOMOP qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-ends ou jours fériés.

- L'ouverture des plis sera effectuée en présence des soumissionnaires (selon la capacité d'accueil de la salle de réunion), le jour correspondant à la date des dépôts des offres à 14 h00 qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-end ou jours fériés.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs durant (03) trois mois + la durée de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**

DIRECTION DE L'URBANISME D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BECHAR
NIF : 080 172 010 84

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 062

INTITULE DE L'OPERATION : VRD DES LOTISSEMENT SOCIAUX

NUMERO DE L'OPERATION :

La Direction de l'Urbanisme d'Architecture et de la Construction de la wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des :

**TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT AUX LOTISSEMENTS sociaux 1358 A SIDELBACHIR BECHAR
DJADID .BECHAR EN 04 LOTS SEPARES,**

**LOT 01:257 LOTS SIDELBACHIR BECHAR DJADID
LOT 02:308 LOTS SIDELBACHIR BECHAR DJADID
LOT 03:443 LOTS SIDELBACHIR BECHAR DJADID
LOT 04:350 LOTS SIDELBACHIR BECHAR DJADID**

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées à la catégorie IV et plus -travaux d'hydraulique peuvent retirer le cahier des charges

**DIRECTION DE L'URBANISME D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION -
WILAYA DE BECHAR
SIS : N°12 BOULEVARD CL CHABOU WILAYA DE BECHAR**

Pour plus de détail, l'ensemble des soumissionnaires est invité à consulter les dispositions de cahier des charges

Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges, sous peine d'irrecevabilité et doivent déposer sous double enveloppes anonyme Adressées

A Monsieur le Directeur de L'Urbanisme d'Architecture et de la Construction
De la wilaya de Bechar
Sis N° 12 BOULEVARD CL CHABOU WILAYA DE BECHAR

Et comportant la mention «**soumission à ne pas ouvrir**», (AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES) et indiquer de projet considéré.

1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- une déclaration de candidature ; selon le modèle ci joint au cahier des charge remplis soigneusement signée, cachetée et datée.
- une déclaration de probité ; ; selon le modèle ci joint au cahier des charge remplis soigneusement signée, cachetée et datée.
- les statuts pour les sociétés ;

- La copie de certificat de qualification et de classification, (Travaux D'hydraulique) catégorie IV et plus valide jusqu'à la fin de validité des offres.

Les copies des bilans des trois (03) dernières années certifiés par le commissaire aux comptes ;

- La copie de la liste des moyens humains de l'entreprise destinés au projet de l'année en cours, suivant les déclarations CNAS, CACOBAT, DAS année 2015 (en présentant les diplômes et les attestations..... etc.)

- La liste du moyen matériel : accompagné des cartes grises et assurances en cours de validité au nom de l'entreprise pour les moyens roulants et le PV de l'huissier de l'année en cours pour les autres moyens;

- Les copies des références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrés par des maîtres d'ouvrages ou les PV(S) de réception provisoire y relatif (des projets similaires de même nature) + récapitulation général durant les cinq dernières années

2- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- une déclaration à souscrire ; selon le modèle ci joint au cahier des charge remplis soigneusement signée, cachetée et datée.

- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- la lettre de soumission ; selon le modèle ci joint dûment renseignée, signé et cachetée et daté par la personne habilitée à engager l'entreprise

- le bordereau des prix unitaires (BPU) ; rempli soigneusement, daté et ne porte aucune surcharge dûment signé et paraphé

- le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; rempli soigneusement, daté et ne porte aucune surcharge dûment signé et paraphé

NB : CHAQUE SOUMISSIONNAIRE PEUT Participer dans les 04 lots par contre il sera attribué dans un seul lot.

- La date des dépôts des offres est fixée à (21) Vingt et Un jours, à midi (12 : 00) jour de la date limite de dépôt des offres à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ou dans le BOMOP qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-ends ou jours fériés.
- L'ouverture des plis sera effectuée en présence des soumissionnaires (selon la capacité d'accueil de la salle de réunion), le jour correspondant à la date des dépôts des offres à 14 h00 qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-end ou jours fériés.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs durant (03) trois mois + la durée de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres (11)jrs.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, NA HUSSEIN DEY

Le championnat pour reprendre du poil de la bête

Ayant goûté à l'amertume de l'échec en Coupe d'Algérie, les Sang et Or ont, désormais, l'esprit tourné vers le championnat pour espérer terminer la saison sur une bonne note avec à la clé une honorable place sur le podium.

PAR MOURAD SALHI

La frustration est énorme dans les différents fiefs des Sang et Or. Dans la maison du Nasria, l'annonce de cet échec a été perçue tel un coup dur pour cette équipe qui s'est montrée combative sur le terrain. La frustration est énorme, mais les gars du NAHD ne veulent pas se laisser abattre. Pour l'entraîneur Youcef Bouzidi et ses collaborateurs, il est inutile de penser toujours à cette défaite en finale. Pour le staff technique, le fait d'atteindre la finale est déjà un grand exploit pour leur équipe. Certes, c'est difficile d'oublier aussitôt ce scénario, mais les coéquipiers de Seddiki n'ont pas d'autre choix que de se concentrer sur le championnat. Pour le technicien Bouzidi, son équipe doit se projeter déjà sur un autre objectif à savoir de terminer la saison sur le podium. "Nous savons que ce match allait se jouer sur un petit détail. C'est une finale. Et une finale ne se joue pas mais elle se gagne. La Coupe à choisi son amant. Maintenant, ce n'est pas la



fin du monde. Nous sommes tenus de se concentrer sur le championnat. Nous essayons de glaner le maximum de points pour terminer cet exercice en beauté. La page de la coupe doit être tournée le plus vite possible et toute la concentration doit se focaliser sur cette dernière ligne droite de championnat", a indiqué le premier responsable à la barre technique des Sang et Or, Youcef Bouzidi.

Le NA Hussein Dey, qui se trouve actuellement au ventre mou du classement avec un total de 36 points dans son escarcelle, est appelé à rester concentré. Lors de la prochaine journée prévue le 13 mai prochain, le Nasria

accueillera le MC Oran au stade du 20-Août d'Alger dans une chaude empoignade. "Nous sommes conscients de ce qui nous attend dans l'avenir. Tous nos prochains matches sont des finales. Mais je dirai que chaque match aura ses spécificités. J'estime que les joueurs ont acquis une grande expérience dans ce genre de défi. On profitera de chaque instant de préparation pour apporter les réglages qui s'imposent et remédier aux lacunes", a indiqué, de son côté, l'entraîneur adjoint Dziri Billal.

Un autre défi attend, donc, les coéquipiers de Boussouf en championnat. Les Algérois de Hussein Dey

qui sont appelés à vivre des moments très difficiles après cette défaite en finale auront à cœur de puiser dans leurs ressources nécessaires pour espérer aller de l'avant en championnat. Les joueurs savent pertinemment qu'ils n'ont plus droit à l'erreur, notamment sur leurs bases et devant leur public. Affectés, les poulains de Bouzidi devraient rester mobilisés. Le staff technique est attendu à se baser sur l'aspect psychologique pour espérer retaper le moral des joueurs. Donc, il faudra gérer convenablement le reste du parcours en respectant chaque adversaire. Dans son discours habituel, le technicien Bouzidi demande aux joueurs de retenir les leçons et apprendre surtout à aller de l'avant. Le staff technique ne compte pas aller par mille et un chemins pour expliquer aux joueurs qu'ils ont intérêt à se concentrer sur l'avenir.

M. S.

ANGLETERRE Leicester de Mahrez sacré champion

Leicester a remporté, lundi soir, pour la première fois de son histoire, le titre de champion d'Angleterre, sans jouer, grâce au match nul concédé par Tottenham à Chelsea (2-2), une performance exceptionnelle pour cet habituel anonyme du football anglais.

Leicester totalise 77 points, soit 7 de plus que Tottenham, alors qu'il ne reste plus que deux journées de championnat.

Les supporters de Leicester ont souffert jusqu'au bout, car le sacre ne pouvait être assuré qu'à condition que Tottenham ne s'impose pas contre le rival londonien de Chelsea.

Tottenham avait idéalement lancé la rencontre, en regagnant les vestiaires avec deux buts d'avance grâce à Harry Kane (35^e) et Son Heung-min (44^e). Mais le but de Gary Cahill à la 58^e minute a revigoré les fans de Leicester, avant qu'Eden Hazard, entré après la pause, ne les délivre totalement d'une belle frappe enroulée (83^e). Le sacre de Leicester est une véritable sensation pour la Premier League, qui n'a pas connu un tel champion surprise depuis 1978 et le titre de Nottingham Forrest. Les hommes de Claudio Ranieri ont franchi un à un les obstacles pour cette consécration, à commencer par un Boxing Day tant redouté par les joueurs de Premier League et parfaitement négocié.

ESPAGNE

Le Levante de Medjani relégué

Le club de Levante est officiellement relégué à l'issue de la 36^e journée de Liga et une défaite 3-1 à Malaga. Carl Medjani, arrivé cet hiver, devrait changer d'air cet été.

Déjà dernier lors de l'arrivée du défenseur algérien, le club valencien n'a pas réussi à inverser la tendance, depuis, en ne remportant que 3 victoires en 14 matchs. Medjani,

30 ans, aura disputé 12 rencontres comme titulaire en défense et marqué 1 but pour 22 encaissés par sa défense. Le joueur, qui avait signé fin janvier un contrat jusqu'en fin de

saison, devrait sans doute tenter de trouver un nouveau challenge pour la saison prochaine.

3^e ÉDITION DU TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS "PRO CIRCUIT ITF"

Oran à l'honneur du 7 au 14 mai

La 3^e édition du tournoi international de tennis hommes "Pro circuit ITF", aura lieu du 7 au 14 mai sur les courts en terre battue de Hai Es-Salam d'Oran, avec la participation attendue de 72 joueurs de 16 pays, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Cette compétition de la petite balle jaune, organisée par la ligue oranaise, en collaboration avec la Fédération algérienne de tennis et la DJS de la wilaya d'Oran, s'inscrit au calendrier 2016 de la Fédération

internationale de tennis (FIT). Les joueurs attendus à ce tournoi sont issus de 16 pays : l'Allemagne, la Colombie, la Croatie, la Chine, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Inde, le Maroc, la Bulgarie, le Brésil, l'Italie, la Suisse, l'USA, la Turquie et l'Algérie.

Les deux premières journées de cette compétition, assurée par le juge-arbitre international algérien Hakim Fateh, seront réservées aux

épreuves des qualifications avec l'entrée en lice de 48 concurrents, dont 13 Algériens pour huit places en jeu pour le tableau final. Ce dernier débutera le 9 mai avec le déroulement des 1/16^e de finale en simple et des 1/8^e en double. Les tennismans participant à ce tournoi international auront l'opportunité d'améliorer de leurs classements au tableau international ATP. La précédente édition de ce mémorial international (2015) a été remportée en simple par l'Espagnol

Mario Vilella qui a battu en finale en deux sets (7-6 et 6-3) son compatriote David Perez Sanz. Dans la finale double, la paire composée du Turc Halit Berke Mangaloglu et l'Espagnol David Perez Sanz se sont illustrés devant le duo argentin Matias Castro et Matias Franco Descotte. Cette édition est dédiée à la mémoire d'Abdenacer Mezzad, ex-entraîneur national, décédé en 2007 à Oran, à l'âge de 41 ans, des suites d'une maladie.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recruté pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Évalue le positionnement de la société sur le marché. Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché. Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes. Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles Vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Non manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) Prospecter, développer et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
<p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prend en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonne les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible 	<p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recruté pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.
<p align="center">Comment répondre à nos annonces</p> <p align="center">Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :</p> <p align="center">www.emploipartner.com</p> <p align="center">Tel : 021 680 296/021 687 086</p> <p align="center">Fax : 021 298 595</p>			

Tarte aux légumes et dés de poulet



Ingrédients :

- 1 pâte feuilletée
- 2 portions de fromage
- 1 morceau de cachir aux olives
- 1 demi-oignon émincé
- 1 courgette
- 1 pomme de terre
- 2 escalopes de poulet
- 2 œufs
- 3 c. à s. de crème fraîche épaisse
- Sel, poivre
- Ras el hanout
- Fromage râpé

Préparation :

Faire dorer dans une poêle le poulet en dés avec un peu d'épice, retirer et réserver. Faire revenir ensuite les oignons, la courgette et la pomme de terre émincés dans un peu d'huile. Disposer la pâte dans un moule, la piquer et badigeonner avec les portions de fromage, râper par-dessus le cachir, disposer les dés de poulet ensuite étaler les légumes cuits à la poêle. Dans un bol, battre les œufs, la crème fraîche et les épices ensemble, verser sur la tarte et saupoudrer de fromage râpé. Enfourner à four chaud environ 25 min.

Tarte aux pommes et gingembre

Ingrédients :

- 300 g de pâte brisée



- 1,2 kg de pommes
- 50 g de sucre
- Jus d'1/2 citron
- 1 c. à café de gingembre frais râpé
- 3 c. à soupe de miel liquide
- 20 g de beurre + 20 g pour le moule.

Préparation :

Préparer la compote : Peler 500 g de pommes, les couper en quatre. Les mettre dans une casserole avec le jus de citron, la moitié du gingembre et le sucre. Faire cuire 30 min à couvert, puis laisser refroidir. Étaler la pâte sur 3 mm d'épaisseur et garnir un moule beurré, placer au frais 30 min. Faire tiédir le miel avec le reste de gingembre et le beurre. Préchauffer le four th. 7 (210 °C). Peler les pommes restantes, les couper en deux, les épépiner et les tailler en fines tranches. Tapir le fond de tarte avec la compote. Puis recouvrir avec les tranches de pommes. Glisser au four 30 min. A mi-cuisson, badigeonner la tarte avec le miel parfumé au gingembre. Démouler dès la sortie du four.

HYGIÈNE DE VIE ET SANTÉ

Améliorer son sommeil

Vous avez des difficultés à vous endormir ? Voici quelques petits trucs vous permettant de retrouver enfin un sommeil réparateur.



- Relaxe-vous le soir en lisant un magazine ou un livre pour ne plus penser aux tracas quotidiens.
- Couchez-vous toujours à la même heure pour habituer votre organisme à dormir la nuit.
- Pratiquez une activité physique régulière pour atteindre vos besoins de dépenses d'énergies quotidiennes.
- Evitez les cigarettes le soir car la nicotine est un stimulant provoquant des éveils la nuit.
- Aérez votre chambre au minimum 15 minutes par jour.
- Ne mettez pas de plantes dans votre chambre car elles consomment l'oxygène dont votre cerveau a besoin la nuit.

- Exposez-vous durant la journée à la lumière. Le contraste lumière-obscurité est essentiel pour un bon sommeil.
- Dormez dans une bonne position sinon vous risquez de vous réveiller pendant la nuit.
- Evitez de laisser vos animaux dormir avec vous car ils sont sources de perturbation (bruit, odeur, allergie.)
- Eliminez toute source de bruit dans votre chambre (réveil, tic tac,...).
- Ne luttez pas si vous sen-

- tez le sommeil vous gagner (picotement des yeux, paupières lourdes, bâillement) car si vous ratez le premier cycle de sommeil, il vous faudra attendre environ 90 minutes avant le prochain.
- Ayez une chambre avec une décoration simple et épurée. Une chambre est faite pour dormir et un espace vide permet de faire le vide dans sa tête et dormir ainsi sans tracas.
- Limitez la télévision et l'ordinateur le soir car une source importante de lumière

- et de bruit avant de dormir perturbe le sommeil.
- Trouvez le matelas idéal qui ne fasse pas souffrir votre dos pour éviter de devoir vous retourner la nuit
- Mangez léger le soir pour ne pas se sentir ballonné la nuit ; faites vous une tisane aux plantes (passiflore, aubépine, houblon, camomille, valériane,...) qui ont la faculté de réduire la nervosité et de faciliter ainsi le sommeil.

CONSEILS PRATIQUES

Savoir économiser l'électricité

Economiser de l'électricité fait partie des préoccupations de notre temps. Apprenez à maîtriser votre facture et à préserver l'environnement grâce aux moyens listés ci-dessous.

Eclairage :

Installer des ampoules basse consommation partout dans votre maison. Eteignez la lumière lorsque vous quittez une pièce. Préférez des couleurs claires pour vos murs car elles réfléchissent mieux la lumière.

Eau chaude sanitaire

Réglez au plus juste le thermostat du chauffe-eau car avoir une eau bouillante au robinet ne sert à rien (mis à part de se brûler) et faites économiser du courant. Coupez l'eau lorsque vous vous savonnez dans votre douche ; équipez-vous de robinets thermostatiques qui permettent de maintenir la température de l'eau ; installez un chauffe-eau solaire (permet de réduire de 50 % la consommation d'électricité du poste eau chaude sanitaire)

Appareils ménagers :

Dégivrez régulièrement votre congélateur et économisez ainsi jusqu'à 30 % de consommation. Réglez votre réfrigérateur et votre congélateur à la bonne température. Il est inutile de les régler plus froid que ce qui est conseillé car un degré de moins consomme environ 5 % d'électricité. Enlevez régulièrement la poussière au dos de votre réfrigérateur car celle-ci peut entraîner une hausse de consommation.

Les appareils Hifi :

Ne laissez pas vos appareils en veille (téléviseur, ordinateur,...) car cela consomme de l'énergie inutilement (jusqu'à 10 % en plus d'énergie). Raccordez tous vos appareils sur une même multiprise munie d'un interrupteur. Vous mettrez ainsi hors tension tous vos appareils d'un seul coup.



ASTUCES... TASTUCES... ACTUCES... S

Nettoyer un meuble verni



Dépoisissez d'abord le meuble. Passez ensuite de l'essence térébenthine avec un pinceau dans les coins et sur les rainures. Frottez doucement le meuble et séchez-le ainsi.

Faire tenir une échelle le long du mur



Pour vous assurer d'une sécurité maximum afin que l'échelle ne glisse pas, coupez des bouts d'un vieux pneu et mettez-les sous les pieds de l'échelle. Ainsi, elle ne glissera pas.

Entretenir des tiroirs



Pour que vos tiroirs s'ouvrent et se ferment sans retenue, frottez les glissières et les champs avec du savon sec.

Décaper un sol en ciment



Passez sur le sol du vinaigre blanc ou vinaigre d'alcool. Les cristaux de soude marchent également très bien.

Mots Fléchés N°2057

fouretout sonnant joliment	bureau de notaire alimentée	bourricot traist	honorée	destination presque parfait	caprice moulu	unité de bucheon pas très maligne
perplé- sité jour de semaine			long discours soudée		artiste célèbre désé- ché	
attra- paient			épelée inclinai- son		cri du blessé provi- sions	
grosse chandelle passage de navire		héros d'épopée commen- cer		point de vue alour- dissons		bien nettoyée
verque	à peine chauffée fourrures		invoquai pilote de sulkv		coquille d'ourgin manière habile	courses d'obsta- cles
dévoqué	poudre abrasive erreurs morales		fus dans la lune stries	épau- lards mettre en rogne		titane de formule patrie d' Abraham
surveil- lants dessin mural		brèves liaisons mère de daquet				saint de Biqorre de même
quérés		venteux bon coup de dent		lieu sûr commo- des	renfort	
genre de balance			mince faisceau autre- ment dit		socle cubique	paix réputé neutre
restauro- rant de militaire	remis au diamètre d'accord		qoulu beau début		dégrin- gole matou	silence !
ville de Mélané- sie distendit		pâte à astiquer douleur		descente directe symbole d'argent	cave viticole très réaliste	
mono- lithe funéraire			posse- sif	organes à dilater pour rire		point de la rose

SUDOKU		N°2057		SOLUTION SUDOKU		SOLUTIONS MOTS									
				N°2056		FLECHES 2056									
		1	4	7		2	3	7	9	8	6	5	4	1	• A • A • C • A • S • B • O VULGARISATIONS • DARNE • ENA • DUE VIVE • DESTROYER • TESSON • EST • SA VISSA • TAS • AG • I • O • ELUES • AGITE ENNUIS • SAGE • AS • NERVOSITE • OB • BEC • ENIGMES • OS • REA • SONO • AOUT BASSE • NESSUS • A • • SITE • EPATAIS CHALETS • HIE • RE • AIE • RAMENERA • DUR • MACERE • OST • TETON • LESTS • R TE • OIGNIS • AERA • • RISEES • PI • UN ARA • ISOSTASIES • ATRE • NEUF • FEE
		5		8	2	1	5	4	7	3	2	6	9	8	
6		7	9		3	8	6	9	1	5	4	3	7	2	
	8					4	2	1	6	9	8	7	5	3	
5	3	7		9	6	9	7	5	3	2	1	8	6	4	
			2			6	8	3	4	7	5	1	2	9	
9		1	7		5	7	4	6	2	1	3	9	8	5	
4	7		9			3	9	8	5	4	7	2	1	6	
	5	4	6			5	1	2	8	6	9	4	3	7	

Après 25 ans, la vie sociale décline

Une étude a été menée par des chercheurs sur l'évolution du cercle social au cours de la vie. Les scientifiques ont analysé les relations sociales en fonction de l'âge et du sexe. L'étude démontre qu'à partir de 25 ans le cercle d'amis diminue très progressivement, comme l'explique le Washington Post.



En 2007 une équipe de scientifiques européens a recueilli pendant un an les données de millions de téléphones portables. Suite à ce travail, ils se sont attelés à l'analyse des métadonnées. Parmi les éléments qu'ils ont analysés, il y avait par exemple un travail d'identification des personnes appelées (parents, amis...), de la fréquence des appels ou la durée.

Une vie sociale épanouie jusqu'à 25 ans

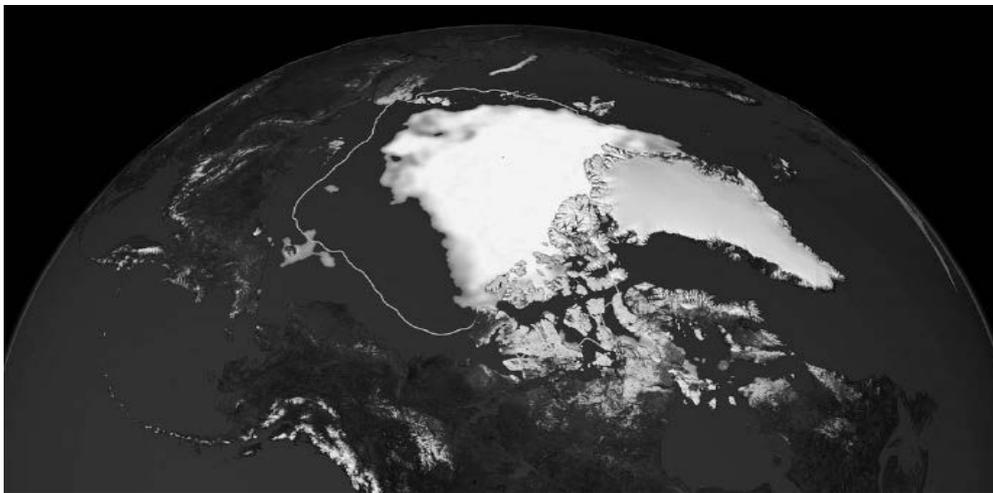
Nous aurions un contact privilégié avec un peu moins d'une vingtaine de personnes en moyenne au moment de

ce pic de popularité. Malheureusement, la situation commence ensuite à régresser. Le cercle d'amis diminue régulièrement jusqu'à l'âge de 45 ans et se stabilise pendant environ 10 ans avant de recommencer à décliner. Ainsi, vous avez sûrement entendu cette phrase de la part de seniors : "Tu vas voir, en grandissant, on a de moins en moins d'amis." Et c'est maintenant prouvé scientifiquement. Le site de vulgarisation scientifique The Conversation souligne que "les

grands événements de la vie qui viennent avec l'âge, à l'image du mariage et des enfants, poussent les gens à passer davantage de leur temps à se socialiser avec un petit nombre de membres de la famille et d'amis. Plus tard, la retraite, les problèmes de santé et la mort des partenaires et des amis peuvent laisser les personnes socialement isolées". Dans la société moderne il y a aussi un cliché selon lequel un homme a plus d'amis qu'une femme et cela

peut-être vrai jusqu'à l'âge de 39 ans où les chiffres s'équilibrent. Les personnes âgées de 50 ans, donc généralement des parents, appellent quant à elles deux fois plus souvent des jeunes de 25 ans que l'inverse. N'oubliez pas de profiter de la vie et du temps passé avec vos amis. Il est bien aussi d'appeler ses parents qui sont aussi vos meilleurs amis dès l'enfance.

La banquise arctique atteint son 4^e point le plus bas jamais enregistré



solaire vers l'espace, lorsqu'elle fond, cette énergie est absorbée par l'océan qui se réchauffe.

La taille de la banquise arctique en baisse constante

La Nasa affirme que depuis la fin des années 70, la taille de la banquise arctique est en baisse constante, bien entendu, la taille de cette banquise dépend inévitablement de la saison et c'est au début de l'automne qu'elle atteint son étendue minimale. Le 11 septembre dernier, la Nasa et le Ice Data Center sont arrivés à la conclusion que l'étendue minimale de la banquise arctique était d'environ 4,40 millions de kilomètres carrés cette année, c'est-à-dire environ 1,81 million de kilomètres carrés en dessous de la moyenne des années 1981 — 2010 à la même époque. Cette fonte s'explique notamment à cause d'une calotte glaciaire plus fragile qui était autrefois une couche de glace solide et qui est maintenant fragmentée en petits glaçons qui sont plus exposés à l'eau chaude de l'océan.

La fonte des glaces s'illustre de manière dramatique en océan arctique, c'est la quatrième fois depuis que la Nasa a débuté ses observations depuis l'espace de cet océan que l'étendue minimale de glace atteint un

niveau aussi bas. Un triste chiffre qui illustre parfaitement la nécessité d'aboutir à un accord concret et durable lors de la COP 21. Les données obtenues par des satellites puis traitées par la Nasa indiquent qu'à la

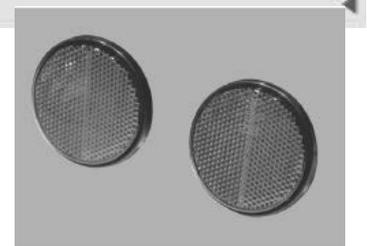
fin de cet été, la banquise arctique a atteint son quatrième point le plus bas jamais enregistré. La couverture glaciaire de la mer d'Arctique est constituée principalement d'eau de mer gelée, qui réfléchit l'énergie

L'encyclopédie DES INVENTIONS

CATADIOPTRE

Inventeur : Henri Chrétien Date : 1917 Lieu : France

Le système optique catadioptrique sert à réfléchir un faisceau lumineux visible ou du proche infrarouge dans la direction du flux lumineux entrant, quel que soit l'angle d'incidence (ce qui n'est pas le cas du miroir plan). Il a été inventé en 1917 à Nice par Henri Chrétien pour l'armée qui désirait un dispositif de communication que l'ennemi ne pouvait pas intercepter.



ENQUÊTES CRIMINELLES : LE
MAGAZINE DES FAITS

22h35



Affaire Sylvain Schruet : le lourd poids du mensonge. En août 2010, Céline et Emeline découvrent le corps sans vie de leur mère, Ghislaine Leclerc, gisant à son domicile dans une mare de sang. Elle a été assassinée à bout portant de quatre balles dans la tête. Pendant quatre ans, les fausses pistes se multiplient • Affaire Bastouil : un gendre qui attise bien des soupçons. Le 15 août 2008, à Rivesaltes, petite commune des environs de Perpignan, Anne-Marie Bastouil meurt dans des circonstances suspectes. Son époux, le Dr Jean-Charles Messmer, anesthésiste, prétend qu'elle a succombé à une rupture d'anévrisme. Mais son beau-père trouve son comportement bien étrange et il se demande si sa fille n'a pas été assassinée.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ
LES SECRETS DES ALIMENTS
PRÉFÉRÉS DE NOS ENFANTS

22h35



Nuggets : que vaut l'alimentation préférée de nos enfants ? Apparus en France il y a près de 30 ans, ces beignets de poulet peuvent s'avérer très bon marché. Mais derrière cette appellation se cachent des produits parfois très différents. Enquête sur leur fabrication et leurs effets sur la santé des plus jeunes • Sodas : les secrets de la guerre des bulles. Des géants comme Coca, Pepsi et Orangina se livrent une véritable guerre pour dominer ce marché extrêmement lucratif, qui pèse plus d'un milliard et demi d'euros en France. L'équipe du magazine dévoile la composition de ces boissons, mais aussi comment les grandes marques parviennent à convaincre de plus en plus de consommateurs de les acheter.

ACCUSÉ
L'HISTOIRE DE CÉCILE

23h05



Un soir, en fermant son salon, Cécile, coiffée, épouse et mère heureuse de deux enfants, passe voir sa sœur Eva. A son arrivée, elle entend des pleurs dans l'appartement et découvre avec effroi qu'Eva a kidnappé un bébé dans un parc. Cécile essaie de ne pas céder à la panique. Son plan : déposer le bébé sur un banc et appeler les policiers. Le nouveau-né est rendu aux parents. Affaire classée. Jusqu'au moment où la police lui demande de venir identifier un suspect qui correspond à sa fausse description.

DES RACINES ET DES AILES
PASSION PATRIMOINE : LA DRÔME,
ENTRE VERCORS ET PROVENCE

20h35



La rivière de la Drôme, qui part du Vercors avant de se jeter dans le Rhône, traverse un relief tourmenté et spectaculaire où se hissent des centaines de châteaux et villages perchés. Bernard Foray-Roux, géographe et écrivain, explore ces particularités du ciel. Dans le Diois, des amoureux des vieilles pierres restaurent l'ancien monastère de Sainte-Croix, érigé au XIIe siècle. Jérôme Vincent, vigneron, dévoile les beautés de la rivière. Alain Lecocq, passionné de moto, sillonne les fameuses « routes du vertige », construites au XIXe siècle pour désenclaver le massif du Vercors.

LA SELECTION
DU MIDI LIBRE

THE LUNCHBOX



22h30



Tous les jours, Ila prépare avec amour un succulent repas pour son mari qui travaille en ville. Les plats, contenus dans des petites boîtes hermétiques, effectuent un long périple avant d'arriver à destination. Seulement, à la suite d'une erreur, le repas d'Ila n'atteindra jamais son mari. Il est livré à la place à Saajan, comptable veuf et misanthrope, proche de la retraite. Il remarque tout de suite l'exceptionnelle qualité du repas. C'est le début d'une correspondance entre Saajan et Ila.

LE MANOIR MAGIQUE



20h45



Un petit chat roux est abandonné par ses maîtres dans la rue. Il cherche un refuge, mais tout le monde le rejette. Il pénètre alors dans une étrange maison qui semble abandonnée. Là, il rencontre une souris et un lapin qui le jettent dehors. Le chat parvient à entrer à nouveau et découvre le propriétaire des lieux : Lorenz, un vieil illusionniste farfelu qui vit entouré de ses automates magiques. Ce dernier l'adopte et le baptise Tonnerre. Mais Jack, le lapin, et Maggy, la souris, voient d'un mauvais œil son arrivée. Et le neveu de Lorenz est prêt à tout pour récupérer la maison de son oncle.

MAISON À VENDRE



20h50



Jean-Claude et Dominique, retraités, rêvent de retourner s'installer en Martinique, leur île natale. Pour concrétiser leur projet, ils doivent vendre leur maison de Vigneux-sur-Seine, dans l'Essonne. Malheureusement, en un an, ils n'ont eu qu'une quinzaine de visites et aucune offre d'achat. Stéphane Plaza et Sophie Ferjani leur viennent en aide. Nadège, 41 ans, vit avec sa mère Chantal, 64 ans, et ses deux filles, Cassy, 17 ans, et Jade, 12 ans, dans une maison de Neuilly-Plaisance, en Seine-Saint-Denis. Depuis deux ans, le bien ne trouve pas preneur. Emmanuelle Rivassoux revoit la décoration.

GREY'S ANATOMY
FOLLE DE LUI

22h35



Meredith découvre qu'Owen et Amelia ont une relation amoureuse. Derek s'apprête à repartir pour Washington afin de présenter sa démission. Maggie est contrariée parce qu'Ethan avec qui elle est sortie semble maintenant l'ignorer. April veut faire appel à Catherine Avery pour une intervention délicate, mais Richard Webber s'y oppose fermement. Amelia et Callie sont en désaccord sur une procédure médicale.

Web : www.l midi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@l midi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@l midi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@l midi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 02100007119000214 cte 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Victoria Beckham

Sa tendre déclaration pour David

"Joyeux anniversaire au plus extraordinaire des maris et des papas X ! On t'aime tant !! ", a écrit Victoria sur un post Instagram aimé par plus de 300.000 personnes. Sur la photo, David prend la pose avec ses cadeaux, preuve qu'il est le plus comblé des papas.



Alicia Vikander

incarnera Lara Croft dans
le reboot de Tomb Raider

2016 continue bien pour Alicia Vikander. Oscarisée pour *The Danish Girl*, l'actrice suédoise va enfiler le short de Lara Croft dans le reboot du film *Tomb Raider*, attendu sur les écrans fin 2017.



Beyoncé

en solo au Met Gala 2016 : mais où était Jay-Z ?

S'il y a bien une soirée à ne pas manquer dans l'année aux Etats-Unis, c'est bien le Met Gala à New York. Cette année encore, toutes les plus grandes stars étaient réunies à New-York et ont répondu à l'invitation d'Anna Wintour, et ont rivalisé des plus beaux looks. Parmi elles, Beyoncé, radieuse dans sa robe moulante, qui la mettait bien en valeur. Sauf que tout le monde s'est bien aperçu de l'absence de son mari, Jay-Z.

Fajr	04h18
Dohr	12h45
Asr	16h31
Maghreb	19h40
Icha	21h07

ACTES ANTIMUSULMANS EN FRANCE

ILS ONT TRIPLÉ EN 2015 !

Les actes antimusulmans en France ont plus que triplé en 2015 en France, notamment après les attentats terroristes de janvier et novembre derniers, a indiqué lundi un rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). De 133 actes en 2014, ils sont passés à 429 en 2015, soit +223 %, a précisé le rapport annuel sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, relevant que les infractions antisémites ont, quant à elles, enregistré un léger recul de 5,1 % (de 851 à 808), et les autres actes racistes ont augmenté de 17,5 % (de 678 en 2014 à 797 en 2015).

La CNCDH a ajouté que les faits délictueux (actions et menaces) à caractère raciste, antisémite et antimusulman sont globalement en "hausse conséquente" de 22,4 %, de 1.662 en 2014 à 2.034 en 2015, notant que ce sommet n'a jamais été atteint auparavant.

"La courbe de tendance de la délinquance apparente à caractère raciste ne cesse ainsi son inquiétante ascension", s'est-elle inquiétée.

L'année 2015 a été celle qui a vu de très nombreux lieux de culte (1.000 sur 2.500 sont actuellement protégés par les services de l'État) pris pour cible, avec comme panoplie : graffitis, dépôt de têtes et abat-tis de cochon, jets de cocktails Molotov ou incendie.

Samedi, une salle de prière à Ajaccio (Corse) a été incendiée, quelques mois après le saccage d'une mosquée dans la même ville suite à des débordements racistes et antimusulmans.

Le procureur de la République d'Ajaccio,



Eric Bouillard, a indiqué que la piste criminelle était privilégiée, et le préfet de Corse Christophe Mirmand a évoqué "des traces d'hydrocarbures" découverts lors des premiers indices relevés par la police scientifique.

Le procureur a rappelé qu'à plusieurs reprises des têtes de porc ont été déposées devant la mosquée, affirmant que "les faits démontrent qu'on n'est pas sur une hypothèse accidentelle".

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, avait averti que de tels actes, "doivent être sévèrement punis. J'ai donné des instructions aux préfets pour qu'ils saisissent systématiquement la justice, au titre de l'article 40 du code de procédure pénale, en cas d'acte de haine contre des croyants ou de profanation de lieux de culte ou de sépultures. Cela vaut pour toutes les religions", avait-il affirmé dans une interview au quotidien *La Croix*.

Par ailleurs, selon un sondage Ifo pour *Le Figaro*, publié vendredi dernier, la défiance vis-à-vis de l'islam s'installe en France.

En 1989, 33 % des Français étaient par exemple "favorables" à la construction des mosquées, ils sont 13 % aujourd'hui. Pour le port du voile, ils étaient 31 % contre en 1989, alors qu'en 2016 ils sont 63 % de Français.

Dans une interview au *Figaro*, le président du Conseil français du culte musulman (CFCM), Anouar Khibech, a estimé que "ce sondage conforte le sentiment que l'image de l'islam représente un défi majeur pour les citoyens français de confession musulmane".

"Nos concitoyens doivent considérer les Français de confession musulmane comme des citoyens à part entière et non comme des citoyens entièrement à part", a-t-il ajouté.

LA PROCHAINE ÉDITION PRÉVUE POUR SAMEDI

"ORAN, SILICON VALLEY ALGÉRIENNE"

La deuxième édition de la conférence "Oran, Silicon Valley algérienne", une rencontre qui réunit des acteurs nationaux et internationaux dans le domaine des TIC, se tiendra samedi prochain à Oran, a annoncé hier le Forum des chefs d'entreprise (FCE), organisateur de l'événement.

Cette conférence vise, comme l'explique le chef de la délégation du FCE à Oran, Ghaouti Abdelhalim, à réunir les acteurs du numérique, à favoriser le partage d'expériences avec les participants étrangers (principalement français) et à sensibiliser les administrations et les autorités sur les besoins

des entrepreneurs en matière de numérique.

Selon une étude menée par le FCE portant sur la diversification de l'économie algérienne, le numérique serait parmi les trois secteurs prioritaires à développer en Algérie, ce qui explique le choix du thème de cette conférence.

Le choix de la ville d'Oran comme "la Silicon Valley algérienne" est, quant à lui, motivé déjà par la présence d'un institut de renom, l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information, la présence de plusieurs laboratoires de recherche sur les TIC ainsi que l'amorce, depuis quelques années, d'une dynamique qui

encourage la création de start-up dans le secteur technologique, a expliqué M. Ghaouti. Une première expérience, le jumelage des villes d'Oran et de Bordeaux (France), a pu aboutir sur des échanges "intéressants", a indiqué M. Ghaouti, ajoutant que le partenariat dans les domaines des TIC entre les deux pays est appelé à se développer davantage. La conférence "Oran, Silicon Valley algérienne" a notamment l'ambition de faire intervenir des leaders de l'économie numérique française, afin de comprendre les mécanismes qui ont permis aux visionnaires du digital de mener à bien leur projet.

TRAFFIC DE GROUPES ÉLECTROGÈNES

Cinq Italiens interpellés

Le nommé S. M., demeurant à El Oued, s'est présenté au siège de la brigade de Gendarmerie nationale de Kouinine, pour déposer une plainte contre des étrangers qui lui ont vendu le même jour à midi, un groupe électrogène fabriqué en Chine avec des factures falsifiées indiquant sa fabrication en Italie.

Les investigations menées par les gendarmes de ladite brigade ont permis le 1^{er} mai 2016 à midi, d'interpellier près de l'hôtel Ghitan-Palace cinq ressortissants italiens (M. G.), âgé de 56 ans, (M. C.) âgé de 33 ans, (C. M.) âgé de 35 ans, (D. M.) âgé de 41 ans, (B. S.) et saisi en leur possession, trois véhicules (un de marque Volkswagen Touran et deux Renault Kangoo), vingt-huit groupes électrogènes portant la marque de la société italienne Italtanti Power Professional, avec vingt-trois factures falsifiées, trente-cinq valises remplies d'outils électroniques et mécaniques, la somme de 1.300 dollars et une importante somme en dinars algériens. Informé, le procureur de la République près le tribunal de Guemar, a prescrit hier la saisie des véhicules et des groupes électrogènes et la présentation des mis en cause.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

32 morts en une semaine

32 personnes ont été tuées et 1.415 autres ont été blessées dans 1.309 accidents de la circulation, survenus sur le territoire national durant la période du 24 au 30 avril, indique mardi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec quatre (4) personnes décédées et 26 autres blessées, suite à 24 accidents de la circulation. Les éléments de la Protection civile sont par ailleurs intervenus pour l'extinction de 651 incendies urbains, industriels et incendies divers.

SECOUSSE TELLURIQUE À TABLAT

D'une magnitude de 3,3 degrés

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier mardi à 3h24 du matin à Tablat dans la wilaya de Médéa a annoncé hier le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse tellurique a été localisé à 14 km au sud-est de la ville de Tablat précisait le communiqué du CRAAG.